

AIU

Horizons

Fondée en 1950, l'AIU est une Association mondiale d'établissements d'enseignement supérieur et d'associations d'universités. Elle compte des Membres institutionnels et organisationnels dans plus de 130 pays qui se réunissent pour mettre en place une réflexion et des actions sur des thématiques communes.

L'AIU établit des partenariats avec l'UNESCO et d'autres organisations internationales, régionales et nationales actives dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Elle met tout en œuvre pour **la création et consolidation d'une communauté mondiale de l'enseignement supérieur.**



DOSSIER THÉMATIQUE

Frais d'inscription dans l'enseignement supérieur – Perspectives internationales

ACTIVITÉS

Rapports sur les projets de l'AIU

A venir :

Conférence internationale 2014 de l'AIU,
Concilier l'enseignement supérieur et les savoirs traditionnels pour le développement durable,
Universidad Científica del Perú, Iquitos, Pérou,
19-21 mars 2014.

Inscrivez-vous !

SOMMAIRE

2 DATES IMPORTANTES DE L'AIU

3 COOPÉRATION ET RÉSEAUTAGE

4 CONFÉRENCE INTERNATIONALE 2014 DE L'AIU

7 RAPPORTS SUR LES PROJETS DE L'AIU

7 Internationalisation

9 Accès et de réussite dans l'enseignement supérieur

10 Ressources éducatives libres (REL)

11 Enseignement supérieur pour l'Éducation pour tous (HEEFA)

12 Éthique

12 Approches innovantes des programmes doctoraux en Afrique (IDEA-PhD)

13 Enseignement supérieur et développement durable (ESDD)

14 NOUVELLES DES MEMBRES DE L'AIU

16 DOSSIER THÉMATIQUE: FRAIS D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - PERSPECTIVES INTERNATIONALES

16 Introduction, par Hilligje van't Land, AIU

17 Perspectives internationales - OCDE, Illuminate Consulting, États-Unis

21 Amérique du Nord

22 Europe - Royaume Uni et Suède

26 Afrique - Afrique du sud et Ghana

29 Asie et Pacifique - Thaïlande et Australie

32 Références en ligne - presse internationale

34 PROJET UNESCO SUR LA BIOÉTHIQUE – APPEL À PARTICIPATION

36 NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'AIU ET NOUVELLES PUBLICATIONS REÇUES

40 CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

Les opinions exprimées dans les articles de *AIU Horizons* sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de l'Association internationale des Universités

Illustration de couverture : La Rivière Amazone © Горячий тур Vignettes :

Photos de gauche à droite : Séminaire AIU sur l'internationalisation, Malaisie, Collage de mots en référence aux frais d'inscription en ES, Séminaire AIU sur l'internationalisation, Malaisie

Illustration au dos : ©Fotolia / Ariane Citron

MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



«FAIRE PAYER DES FRAIS OU PAS?», est une question à laquelle on répond de plus en plus par l'affirmative, même dans le cadre de systèmes d'enseignement supérieur ayant une longue tradition de gratuité. L'impérieuse nécessité de trouver le moyen de compenser une baisse des investissements provenant de fonds publics ou de remplir les caisses nécessaires pour étendre le système d'enseignement supérieur n'a cessé de croître. Le plus souvent, on attend de l'apprenant (ou sa famille) qu'il paye. Le débat qui entoure les frais d'inscription de nos jours est plutôt de savoir qui doit payer, combien et comment emprunter (et rembourser) l'argent.

Les arguments économiques en faveur du maintien concernent la question du retour privé sur investissement et l'attente traditionnelle que les diplômés de l'enseignement supérieur auront plus de pouvoir d'achat. Pourtant, puisque les diplômés d'enseignement supérieur deviennent monnaie courante dans des segments de la société de plus en plus importants et que les taux de chômage des diplômés sont en hausse dans de nombreux pays, cet argument est-il encore recevable? Et, même si cela n'est pas le cas, quelles solutions de rechange sont proposées aux établissements d'enseignement supérieur qui voient le montant des ressources publique par élève diminuer chaque année?

Un autre argument de la défense des frais d'inscription souligne que l'enseignement supérieur gratuit ne garantit nullement l'équité en matière d'accès à l'enseignement supérieur, argument central d'équité sociale contre les frais de scolarité. Observer la répartition socio-économique des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur fournit souvent un témoignage à ce point de vue, tandis que faire payer des frais de scolarité, même s'il existe toutes sortes de prêts et d'aides aux étudiants, va certainement à l'encontre des objectifs d'équité.

Comme d'habitude, le Dossier thématique de cette édition d'*AIU Horizons* aurait pu être plus long et présenter davantage de points de vue sur les frais d'inscription, mêlant différentes perspectives géographiques et point de vue de différentes parties prenantes. Notre intention ne vise pas l'exhaustivité et seulement un échantillon de situations et de points de vue est offert ici. Pour ajouter à cette vue d'ensemble des questions soulevées, un échantillon aléatoire de références de la presse internationale a également été préparé.

Cette édition rend également compte des activités de l'AIU, en particulier au sujet de la prochaine Conférence internationale 2014 qui se tiendra à Iquitos, au Pérou, où, en collaboration avec l'Universidad Científica del Perú, nous développons un programme passionnant afin de débattre du rôle de l'enseignement supérieur dans l'éducation pour le développement durable.

Enfin, permettez-moi également de vous présenter une nouvelle section/page récurrente du magazine où l'AIU partage les initiatives de l'UNESCO et les possibilités offertes aux établissements d'enseignement supérieur.

Nous espérons qu'*AIU Horizons* retiendra votre intérêt et nous serons heureux de recevoir vos commentaires et suggestions.

Eva Egron-Polak

L'AIU VOUS
SOUHAITE POUR
2014, UNE HEUREUSE
ANNÉE DE
COLLABORATION !

AIU Horizons 19.3 – À la une

P4

L'AIU SE RÉUNIT AU PÉROU EN MARS.
PRENEZ PART AUX PRÉPARATIFS ET
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Universidad Científica del Perú (UCP), Iquitos, Pérou,
19-21 mars 2014. Pour plus d'information et pour les
inscriptions : www.iau-aiu.net

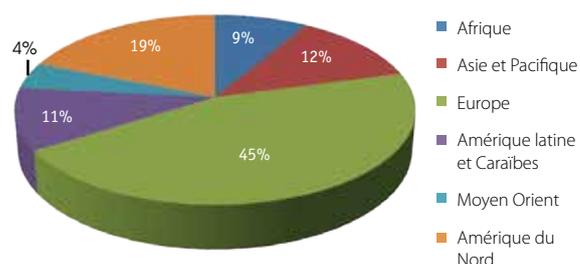


P7

4^e ENQUÊTE MONDIALE DE L'AIU
SUR L'INTERNATIONALISATION DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: PLUS DE
1300 RÉPONSES REÇUES!

Les réponses sont en cours d'analyse, le rapport est en
cours de préparation et sera publié au printemps 2014.

Répartition des réponses par région - enquête mondiale



P14

NOUVEAUX MEMBRES DE L'AIU

L'AIU a le plaisir d'accueillir 15 nouveaux Membres des
quatre coins du monde.



P16

DOSSIER THÉMATIQUE – FRAIS
D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR – PERSPECTIVES
INTERNATIONALES

Une dizaine d'auteurs vous présentent une variété de points
de vue sur pourquoi et comment les frais d'inscription sont
introduits ou non dans le monde entier.



APPELS DE L'AIU

🔄 La compétition LEADHER 2014 est ouverte!

Le programme Leadership for Higher Education Reform (LEADHER) crée des opportunités de partenariats d'apprentissage collaboratif entre les Membres de plein droit de l'AIU en se basant sur la richesse des expériences au niveau mondial.

Le Programme LEADHER vise à améliorer la coopération Sud-Sud et Nord-Sud pour renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur en matière de recherche et de gestion de la recherche, en particulier des pays en développement.

Qu'est-ce que le Programme LEADHER?

- Des SUBVENTIONS d'un montant maximum de 10.000 € par projet;
- Des projets visant le RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE;
- Des PROJETS DE PARTENARIATS INTERNATIONAUX;
- Du développement professionnel via des VISITES D'APPRENTISSAGE.

Dates limites

Les lignes directrices et le formulaire de demande sont disponibles en ligne. Les demandes de bourse LEADHER doivent être soumises avant le **31 janvier 2014**.

Les résultats de cette compétition 2014 seront annoncés le 17 février 2014.

Intérêt particulier

Une attention particulière sera accordée aux projets impliquant des établissements d'enseignement supérieur d'Afrique afin d'approfondir les activités menées dans le cadre du programme de l'AIU sur « Les programmes doctoraux en Afrique » (www.iau-aiu.net/content/doctoral-programmes).

A la recherche d'un partenaire?

Le site de l'AIU peut vous aider à trouver vos partenaires. Pour connaître les Membres à jours, veuillez contacter Élodie Boisfer: e.boisfer@iau-aiu.net
Plus d'informations sur : www.iau-aiu.net/content/leadher

🔄 Tous les établissements d'enseignement supérieur peuvent bénéficier du **Service de conseil en matière de stratégies d'internationalisation (ISAS)**. Les Membres peuvent bénéficier d'une réduction. Pour de plus amples informations : www.iau-aiu.net/content/isis ou **contact** : r.hudson@iau-aiu.net



DATES IMPORTANTES

🔄 PROCHAINE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'AIU

+ 19-21 Mars 2014:

CONFÉRENCE INTERNATIONALE 2014 DE L'AIU SUR CONCILIER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES SAVOIRS TRADITIONNELS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, Universidad Científica del Perú, Iquitos, Pérou.



Retenez la date et rejoignez-nous à Iquitos en mars

2014. D'ici là, nous vous invitons à vous préparer et à présenter vos activités répondant au thème de la Conférence via le portail EESD de l'AIU (www.iau-hesd.net).

Contact: iau@iau-aiu.net

2015 et 2016

+ Octobre 2015

CONFÉRENCE INTERNATIONALE ANNUELLE DE L'AIU 2015 SUR L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, Sienna, Italie.

+ 2015



6^e RÉUNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS (GMA VI),

Association des Universités Africaines (AUA) et Université du Ghana, Ghana.

+ 2016

La planification de la **15^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIU** est en cours ; elle aura lieu en Thaïlande.

🔄 ATELIER DE TRAVAIL

+ 20-21 février 2015

ATELIER COLLABORATIF DE L'AIU: TROIS ÉTAPES POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'EPT AU NIVEAU LOCAL, en partenariat avec et accueilli par le Collège Lady Irwin, New Dehli, Inde.

🔄 L'AIU PARTENAIRE DE:

+ Septembre 2014

ARC4 - 4^e CONFÉRENCE DES RECTEURS DE L'ASEM, Université de Chulalongkorn à Bangkok (Thaïlande).

L'AIU s'associe à la Fondation Asie-Europe (ASEF), au Réseau des universités asiatiques (AUN) et à l'Université Chulalongkorn pour organiser la 4^e Conférence des recteurs de l'ASEM (ARC4).

L'AIU – COLLABORATION ET RÉSEAUTAGE

Depuis le dernier numéro d'AIU Horizons mis sous presse, l'AIU a été représentée lors des événements suivants:

2013

20^e Réunion annuelle conjointe des réseaux ENIC-NARIC www.azvo.hr/index.php/en	Split, Croatie	Juin
Réunion du comité éditorial de RAABE www.raabe.de	Berlin, Allemagne	Juin
ARC 4 Singapore	Singapour	Juillet
UN-Sustainable Development Solutions Network for the Mediterranean (UN-SDSN MED) Conférence lancée à l'Université de Sienne. Président du réseau: Pr. Riccaboni, Recteur, Université de Sienne www.medunsdsn.unisi.it/	Sienne, Italie	Juillet
Troisième réunion du Groupe international de direction (ISG) pour la Conférence mondiale de l'UNESCO pour l'EDD www.unesco.org/new/en/unesco-world-conference-on-esd-2014/	Paris, France	Juillet
European Higher Education in the World, un événement de la Présidence lituanienne de l'Union Européenne www.mosta.lt/en/events/70-european-higher-education-in-the-world	Vilnius, Lituanie	Septembre
Atelier de travail de validation de l'AIU: IAU OER and the Academic Librarians Project	Ghana	Septembre
Conférence 2013 de l'EAIE – Weaving the future of Global Partnerships L'AIU a organisé un premier séminaire exécutif sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur et un atelier EDC sur la recherche et l'innovation pour le renforcement des capacités des universités africaines www.eaie.org/home/conference/istanbul.html	Istanbul, Turquie	Septembre
Réunion du conseil de l'Observatoire de la Magna Charta (MCO) – l'AIU et le MCO ont convenu de pousser plus avant leur coopération afin de promouvoir l'éthique dans l'enseignement www.iau-aiu.net/content/ethics-higher-education	Bologne, Italie	Septembre
Premier forum des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO intitulé Which Education Goals for Tomorrow's Citizens of the World: Is Quality Enough? – organisation du Forum pilotée par l'IAU	UNESCO, Paris	Septembre
European Access Network – 1st World Conference on Access to postsecondary Education www.ean-edu.org/	Montréal, Canada	Octobre
European Conference on Information Literacy (ECIL) www.arber.com.tr/ecil2013.org/index.php/home	Istanbul, Turquie	Octobre
U-Multirank Advisory Board Meeting www.umultirank.org/		Octobre
Association of Commonwealth Universities (ACU) www.acu.ac.uk/	Londres, Royaume Uni	Octobre
37^e Session de la Conférence générale de l'UNESCO (voir: www.iau-aiu.net)	Paris, France	Novembre
7^e Forum « Internationalisation of Sciences and Humanities » de la Fondation Alexander von Humboldt (Berlin) sur Postdoctoral Career Paths 2.0: the Golden Triangle of Competitive Junior Investigators, Adequate Academic Systems and Successful Careers www.humboldt-box.com	Berlin, Allemagne	Novembre
10th Anniversary of the Berlin Declaration	Berlin, Allemagne	Novembre
2013 ASEF Higher Education Programme (AHEP) Advisory Committee Meeting	Berlin, Allemagne	Novembre
ACA Policy Seminar on "For Mutual Gain: Euro African Cooperation in Higher Education" www.aca-secretariat.be/	Bruxelles, Belgique	Décembre
Scholars at Risk: Expert Meeting on Protecting Higher Education http://scholarsatrisk.nyu.edu/	Bruxelles, Belgique	Décembre



PROGRAMME
PRELIMINAIRE

CONCILIER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES SAVOIRS TRADITIONNELS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Conférence Internationale 2014 de l'AIU
19-21 mars 2014

Universidad Científica del Perú (UCP)
Iquitos, Pérou



CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE L'AIU

Les conférences internationales de l'AIU sont organisées chaque année et portent sur des thèmes qui ont un intérêt pour la communauté mondiale de l'enseignement supérieur. Elles sont organisées à l'intention des hauts responsables des Membres de l'AIU et divers acteurs de l'enseignement supérieur.

De par leur portée mondiale, les conférences internationales de l'AIU offrent une occasion unique aux leaders de l'ES de se rencontrer, d'échanger des idées et des bonnes pratiques, et de développer des réseaux.



THÈME DE LA CONFÉRENCE 2014

Les principaux thèmes suivants encadreront les débats de la Conférence :

- Quel avenir voulons-nous ?
- Le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement durable
- L'agenda de développement post-2015 : un cadre pour l'AIU et les établissements d'enseignement supérieur

Parmi les conférenciers ayant d'ores et déjà confirmé leur participation on compte **Jeffrey D. Sachs**, Directeur, Institut de la Terre, Université Columbia; Conseiller spécial du Secrétaire-général des Nations Unies ; **Zakri Abdul Hamid**, Premier Président, Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, **Charles Hopkins**, Chaire de l'UNESCO pour l'éducation au développement durable; **Pornchai Mongkhonvanit**, Président, Université Siam, Thaïlande, **Pam Fredman**, Rectrice, Université de Gothenburg, Suède et d'autres!

Cette conférence de deux jours et demi comprendra des séances plénières interactives et des séances de groupes de travail sur la gestion du changement institutionnel pour le développement durable, les initiatives d'écologisation des campus, la recherche innovante et l'enseignement pour le développement durable, et des modèles économiques alternatifs pour faire avancer «L'avenir que nous voulons» - post Agenda 2015 de l'éducation, ainsi que des discussions sur les initiatives qui intègrent les savoirs traditionnels, la recherche et l'enseignement ; les dimensions sociales et culturelles du développement durable, et les questions relatives au changement climatique.

La conférence est ouverte à tous les dirigeants de l'enseignement supérieur, aux décideurs, aux universitaires, aux étudiants et autres parties prenantes

1972 Stockholm :
Déclaration de la
Conférence des Nations
Unies sur l'environnement

1991 Déclaration d'Halifax :
Créer un futur partagé :
Action de l'Université pour le
développement durable.

1992 Agenda 21 –
Un plan d'action des
NU pour le dévelop-
pement durable

1993 L'AIU adopte la Déclaration de
Kyoto sur le développement durable et
adopte la question de l'ESDD comme
l'un des thèmes de son plan d'action

2000 La Charte de la Terre
est adoptée et l'Initiative
de la Charte de la Terre est
lancée

1972

1990

1991

1992

1993

2000

1972 Déclaration Talloires : première déclaration officielle faite par des administrateurs d'universités sur l'engagement de l'enseignement supérieur en faveur du développement durable

1992 Sommet de la Terre (CNUED), Rio de Janeiro, Brésil et Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement

2000 Le Sommet du Millénaire, New-York, États-Unis et adoptions des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)



PROGRAMME

OUVERTURE ET BIENVENUE - MERCREDI 19 MARS 2014

15:00 - 17:00	Inscription
17:00 - 19:00	Inauguration et discours de bienvenue
19:00 - 20:30	Réception de bienvenue

1^{ER} JOUR - JEUDI 20 MARS 2014

08:00 - 09:00	Inscription
09:00 - 10:30	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE I - QUEL AVENIR VOULONS-NOUS ?</p> <p>Les présentations et les discussions s'articuleront autour des quatre piliers interconnectés du développement durable (éducation, environnement, économie et culture) ; elles examineront les possibilités d'un avenir meilleur à travers les discours percutants d'intervenants qui seront invités à aborder les principaux défis et opportunités auxquels le monde est confronté pour aller de l'avant. La séance abordera notamment dans quelle mesure l'expertise tirée des savoirs traditionnels et autochtones peut et devrait être intégrée à l'enseignement supérieur et à la recherche en vue de proposer des réponses innovantes aux défis du 21^{ème} siècle.</p> <p>Organisée sous la forme d'une table ronde, cette discussion contextualisera la nécessité d'encourager le développement durable et portera plus particulièrement sur le rôle spécifique de l'enseignement supérieur et des savoirs traditionnels dans ce processus.</p>
10:30 - 11:00	Pause
11:00 - 12:30	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE II - LE RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>Cette seconde séance plénière introduira les différentes dimensions du développement durable et abordera les points qui seront débattus dans les sessions ultérieures en petits groupes. Les thèmes abordés seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La place du développement durable dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation • Le développement durable dans la vie universitaire • Enrichir l'enseignement supérieur à travers l'engagement communautaire
12:30 - 14:00	Déjeuner – Présentations sur posters
14:00 - 15:30	<p>Sessions parallèles - Série I</p> <p>LA PLACE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION</p> <p>I.a - Points de vue des étudiants et des professionnels sur les compétences des diplômés au service du développement durable</p> <p>I.b - Valoriser et affirmer les savoirs traditionnels et/ou autochtones dans la recherche</p> <p>Discussion en séances parallèles</p>
15:30 - 16:00	Pause
16:00 - 17:30	<p>Sessions parallèles – Série II</p> <p>LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA VIE UNIVERSITAIRE</p> <p>II.a - Le développement durable dans la vie universitaire</p> <p>II.b - L'écologisation des campus – est-ce suffisant ?</p> <p>Discussion en séances parallèles</p>
17:00 - 19:00	L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – RÉUNION DU COMITÉ DE RÉDACTION DE L'AIU
20:00	Dîner de la Conférence

2002 Sommet mondial sur le développement durable (WSSD) ou Sommet de la Terre de Johannesburg, Afrique du Sud

2012 L'AIU lance son portail sur l'enseignement supérieur et le développement durable (ESDD) dans le monde (HESD)
2012 AIU Horizons, vol. 18.2 sur La contribution de l'enseignement supérieur au développement durable

2014 Conférence internationale de l'AIU sur **Concilier l'enseignement supérieur et les savoirs traditionnels pour le développement durable**, UCP, Iquitos, Pérou, mars

2015 Le programme mondial d'action pour le développement durable est lancé

2002

2005

2012

2014

2015

2005-2014 Décennie des Nations Unies pour le développement durable, l'UNESCO est chef de file

2012 Conférence des Nations unies sur le développement durable 2012 (Rio+20) et la déclaration *L'avenir que nous voulons*

2014 Conférence mondiale de l'UNESCO pour l'éducation au développement durable, Aichi Nagoya, Japon, novembre

2015 Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) des NU deviennent les Objectifs pour le développement durable (ODD)



PROGRAMME

2^{ÈME} JOUR - VENDREDI 21 MARS 2014

09:00 - 10:30	<p>Sessions parallèles – Série III</p> <p>ENRICHIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À TRAVERS L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE</p> <p>III.a - Liens université-communauté au service du DD – S'appuyer sur la diversité culturelle et l'engagement communautaire</p> <p>III.b - La mise en réseau au service du développement durable</p> <p>Discussion en séances parallèles</p>
10:30 - 11:00	Pause – Présentations sur posters
11:00 - 12:30	TABLE RONDE : PERSPECTIVES RÉGIONALES SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
12:30 - 14:00	Déjeuner – Présentations sur posters
14:00 - 15:30	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE III – LE CADRE D'ACTION POST-2015 SUR L'EDD : L'ENGAGEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AVENIR</p> <p>En préparation à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD (Aichi Nagoya, Japon, novembre 2014) et en vue de contribuer aux débats des Nations Unies sur le cadre d'action post-2015, l'AIU rédigera une déclaration qui sera présentée et débattue durant cette séance plénière dans l'optique de recueillir les réactions des participants à la conférence.</p> <p>Les futures actions de l'ES en faveur du DD, les futures actions de l'AIU et les attentes de la communauté de l'ES concernant le programme d'action post-2015 des Nations Unies seront examinées et clarifiées.</p>
15:00 - 16:00	PRÉSENTATION DU PROJET DE DÉCLARATION DE L'AIU SUR L'ES AU SERVICE DU DD – PROGRAMME D'ACTION DE L'AIU – DISCUSSION
16:00 - 17:00	SÉANCE DE CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

LE SITE DE LA CONFÉRENCE VOUS FOURNIT DES INFORMATIONS TELLES QUE :

- **Le programme complet de la conférence** : le programme est mis à jour régulièrement. Un appel à contribution et un appel à présentation sur posters ont été publiés à l'automne 2013. La sélection qui sera faite par le Comité du programme de la conférence sera annoncé fin janvier et le programme sera mise à jour en conséquence.
- **Le formulaire d'inscription** est disponible en ligne. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés au cours du processus d'inscription.
- **Les informations logistiques / pratiques** incluant une sélection d'hôtels sont disponibles en ligne également. Les hôtels de la Conférence sont:
 - Hotel El Dorado Plaza ***** www.grupo-dorado.com
 - Samaria Jungle Hotel ***** www.samirajunglehotel.com
 - Gran Hotel Marañón *** www.granhotelmarañon.com

➡ **POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS**, rendez vous sur : www.iau-aiu.net
ou contacter Élodie Boisfer at: e.boisfer@iau-aiu.net



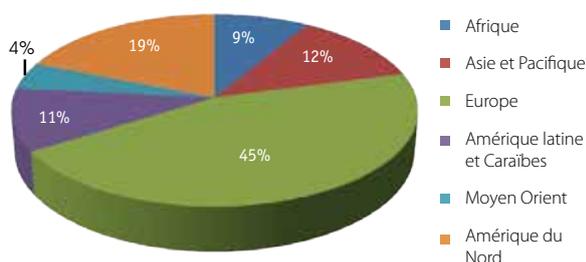


RAPPORTS SUR LES PROJETS DE L'AIU

► INTERNATIONALISATION

⊕ 4^e enquête mondiale de l'AIU sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur – le taux de réponse a presque doublé!

Répartition des réponses par région - enquête mondiale de l'AIU



L'AIU considère que le rapport de l'enquête devrait être disponible début 2014. L'Association enverra alors gratuitement une copie électronique du résumé du rapport à tous les établissements ayant répondu au questionnaire.

IAU tient à remercier encore une fois tous les établissements d'enseignement supérieur qui ont participé à l'enquête, ainsi que les partenaires de l'Association dans cette importante initiative – le British Council, la Commission européenne, EAIE et NAFSA

Contact : Ross Hudson, *Chargé de Programmes à l'AIU:*
r.hudson@iau-aiu.net

⊕ Séminaire de direction de l'AIU et EAIE sur l'internationalisation

Conférence de l'EAIE, Istanbul, Turquie, septembre 2013



Co-organisée par l'AIU et EAIE et tenue lors de la récente conférence de la *European Association for International Education (EAIE)* à Istanbul, en Turquie, cette première édition d'un séminaire de direction a réuni, sur invitation, près de deux douzaines de présidents d'université venus d'autant de pays afin de débattre de si oui et comment l'internationalisation de l'enseignement supérieur a servi les intérêts de la diplomatie et dans quelle mesure cela était un rôle approprié pour les établissements d'enseignement supérieur. Plusieurs dirigeants d'établissements Membres de l'AIU ont participé et à la lumière de leurs commentaires très positifs et du succès général du séminaire, les deux organisations ont convenu de reprendre l'initiative à Prague, en République tchèque en septembre 2014 en organisant un deuxième séminaire de direction au cours de la conférence EAIE.

Contact : Ross Hudson, *Chargé de Programmes à l'AIU:*
r.hudson@iau-aiu.net

⊕ Service de conseil en matière de stratégies d'internationalisation (ISAS) – des projets en cours avec des Membres institutionnels de l'AIU au Pérou, Botswana et Japon.



Comme indiqué dans les numéros précédents d'AIU Horizons, un certain nombre de projets ISAS sont actuellement en cours.

Le Groupe consultatif de l'AIU pour le projet réalisé avec l'**Universidad Científica del Perú (UCP)** au Pérou, a entrepris la visite de l'établissement début octobre. Le groupe consultatif rédige actuellement le rapport sur le projet, rapport qui comprendra des conseils et des recommandations pour l'action future à entreprendre au sujet de la stratégie d'internationalisation et des activités connexes de l'université.

Madeleine Green, IAU Senior Fellow, a entrepris la visite initiale à l'**Université du Botswana (UoB)** en septembre. Au cours de sa réunion de deux jours, elle a rencontré au sein de l'établissement, un éventail d'intervenants de toutes les régions afin de fournir des précisions sur le projet ISAS, formuler un plan de travail ainsi que le calendrier, et les aider à initier le *comité institutionnel ISAS* de l'université qui gèrera et facilitera le processus au sein de l'établissement. Le comité va maintenant commencer les recherches nécessaires pour développer le rapport d'auto-évaluation de l'établissement, qui constitue une partie essentielle de tout projet ISAS. Il est prévu que le Groupe consultatif de l'AIU visite l'établissement au cours des premiers mois de 2014.

Tant le projet ISAS entrepris avec l'UCP que celui entrepris avec l'UoB ont été rendus possibles grâce au financement reçu de l'**Agence suédoise de coopération pour le développement international (Sida)**.

L'AIU est également heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec l'Université Meiji, au Japon, un établissement Membre de l'AIU, afin d'entreprendre un projet ISAS. Le projet débutera par une visite de site de deux jours et demie par le Groupe d'experts de l'AIU en mars 2014.

L'Association fournira des mises à jour régulières sur l'avancement de tous les projets ISAS entrepris dans le *E-bulletin* et *AIU Horizons*.

Si votre établissement est intéressé à (re)développer et/ou renforcer sa stratégie d'internationalisation, veuillez consulter les pages Web ISA.

Contact : Ross Hudson, *Chargé de Programmes à l'AIU:*
r.hudson@iau-aiu.net



⊕ Analyse de l'enseignement supérieur roumain – l'AIU partenaire de UEFISCDI



Remus Pricopie, Ministre de l'éducation, Recteur Université nationale de science politique et d'administration publique, et Membre du CA de l'AIU intervenant à la Conférence de novembre



Comme indiqué dans les précédents numéros de *Horizons*, et suite aux récentes réformes de l'enseignement supérieur en Roumanie, l'UEFISCDI de la Roumanie (l'Agence exécutive pour l'enseignement supérieur, la recherche, le développement et le financement de l'innovation) a lancé un projet structurel financé à grande échelle et visant à accroître les capacités de l'administration publique pour l'élaboration de politiques empiriquement fondées, par le biais d'une analyse multidimensionnelle des établissements d'enseignement supérieur roumain intitulé *'Higher Education Evidence Based Policy Making: a necessary premise for progress in Romania.'*

Pour atteindre les objectifs du projet l'UEFISCDI s'est associée à l'AIU. Suite à un appel à participation, deux groupes d'études de cas institutionnelles ont été établis sur des thèmes spécifiques: (i) l'internationalisation (avec cinq établissements impliqués) et (ii) l'équité cohésion /sociale (avec quatre établissements concernés). Chaque groupe était dirigé par une équipe d'experts roumains et internationaux, ainsi que par des représentants de l'UEFISCDI et de l'AIU. Les équipes d'experts ont entrepris, pour les deux thèmes, des visites de sites et des ateliers d'apprentissage mutuel (MLWs) dans chacun des établissements engagés. Les rapports de synthèse ainsi que des recommandations pour des actions futures ont été remis à chaque établissement. En outre, l'agence et l'AIU, avec la participation des équipes d'experts ont complété un rapport final qui résume, pour chacun des deux thèmes, l'évolution de la politique nationale dans ce domaine en Roumanie, et à l'appui des résultats des visites de sites, une analyse des évolutions actuelles et des recommandations pour l'action future de la Roumanie aux niveaux institutionnel et national.

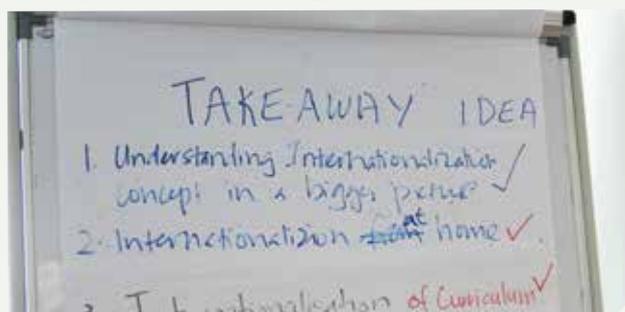
Une conférence finale, organisée comme une consultation des parties prenantes et des événements de diffusion pour cette activité, s'est tenue à Bucarest (Roumanie) les 14 et 15 novembre 2013.

Contact : Ross Hudson, *Chargé de Programmes* à l'AIU: r.hudson@iau-aiu.net

⊕ Atelier de renforcement des capacités sur l'internationalisation – pour les dirigeants de l'enseignement supérieur malaisien

Un accord a été conclu entre l'AIU, **Universiti Malaisie Kelantan (UMK)** et le **Centre for Leadership Training (CELTRA)** en Malaisie pour la planification, le développement et l'organisation d'un atelier sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur pour les leaders institutionnels malaisiens. L'atelier s'est tenu du 6 au 8 novembre 2013, a rassemblé environ 40 représentants de haut niveau d'universités malaisiennes, ainsi que d'une équipe composée du personnel de l'AIU et d'experts de l'internationalisation réunis par l'Association. L'atelier comprenait une série de sessions portant à la fois sur l'élaboration de politiques et la mise en œuvre d'une stratégie relative à l'internationalisation, et visait à développer et à renforcer les compétences des participants en matière d'internationalisation.

Contact : Ross Hudson, *Chargé de Programmes* à l'AIU: r.hudson@iau-aiu.net



Séminaire AIU sur l'internationalisation en Malaisie, novembre 2013



► ACCÈS ÉQUITABLE ET RÉUSSITE

⊕ Atelier de l'AIU sur l'Accès équitable et la réussite organisé à l'occasion du Congrès mondial sur l'accès à l'enseignement post-secondaire,

European Access Network (EAN), Montréal, QC, Canada,

7-10 octobre 2013



Participants, Groupe de travail AIU-EAN, Montréal, Canada, octobre 2013

L'AIU est convaincue que les EES peuvent apporter et apportent en effet des solutions qui peuvent grandement contribuer à atteindre les objectifs visant à offrir un accès équitable et à assurer la réussite dans l'enseignement supérieur pour le plus grand nombre possible d'étudiants à travers le monde. Ainsi, depuis quelques années, en collaborant avec des experts internationaux, l'AIU s'efforce de souligner pourquoi il est important d'élargir la participation et d'améliorer le taux de réussite des étudiants issus de groupes minoritaires (quelle que soit la définition que l'on en donne).

Cette année, l'Association a coordonné un atelier organisé durant le premier Congrès mondial sur l'accès à l'enseignement postsecondaire (Montréal, Canada, 7-10 octobre 2013), et présidé par le Pr. Hope Sadza, Vice-chancellerie, Women's University in Africa et Présidente du Groupe de travail de l'AIU sur ce thème. L'atelier a constitué une étape importante dans le récent projet de l'AIU visant à aider les universités membres à conduire un examen critique de leurs politiques et pratiques destinées à promouvoir et améliorer l'accès équitable et à assurer la participation de tous les étudiants à l'enseignement supérieur, en particulier les étudiants issus de groupes sous-représentés dans la société.

Le projet a impliqué 28 établissements issus de 25 pays, dont l'ensemble a été invité à l'atelier de l'AIU au cours duquel le projet de rapport et les questions clés s'y rapportant ont fait l'objet de discussions. Grâce au soutien du Prix ISIC 2012, l'AIU a pu réunir des représentants d'une quinzaine d'universités en vue de partager les enseignements tirés, les opportunités et les défis rencontrés au niveau institutionnel, et suggérer les moyens d'y répondre à travers la collaboration. Le rapport présentant le projet et les résultats de l'Atelier sera bientôt mis en ligne sur le site Internet de l'AIU.

Pour en savoir plus sur ce projet, veuillez contacter : Eva Egron-Polak, *Secrétaire Générale de l'AIU* (e.egronpolak@iau-aiu.net) et/ ou Élodie Boisfer, *Chargée de Programmes à l'AIU* (e.boisfer@iau-aiu.net).

⊕ Participation de l'AIU au projet UEFISCDI sur l'accès et la réussite en Roumanie: "Higher Education Evidence Based Policy Making: a necessary premise for progress in Romania".

Quatre universités (Titu Maiorescu University, "Politecnica" University of Timișoara, "Carol I" National Defence University et University Stefan Cel Mare of Suceava) ont accepté de prendre part au projet se focalisant sur la dimension de l'équité/cohésion sociale, en répondant à un questionnaire autodidactique élaboré par l'AIU en 2010 et adapté au contexte roumain. L'objectif du projet était de procéder à l'examen critique des politiques actuelles des EES roumains en matière d'accès équitable et de réussite dans l'enseignement supérieur,



IAU workshop on Internationalization and Access and Success in Romania.



et de recommander des changements et des améliorations en tenant compte du cadre politique national.

Un groupe d'experts, composé de 10 spécialistes roumains et internationaux, a analysé les stratégies institutionnelles des universités roumaines impliquées et s'est rendu, au printemps 2013, dans chacune d'entre elles au cours d'une visite d'étude individuelle d'une journée, rencontrant ainsi des représentants des quatre universités (chefs d'établissement, membres du corps enseignant, personnel et étudiants). Adoptant une approche ascendante, le projet a été très interactif et une série de trois ateliers d'apprentissage mutuels a également été organisée.

Un rapport en trois parties – Cadre politique général ; Niveau institutionnel ; Recommandations (aux niveaux institutionnel et national) – a été rédigé et présenté lors d'une conférence finale intitulée *Internationalisation et équité dans le système d'enseignement supérieur roumain* (14-15 novembre 2013 à Bucarest, Roumanie) organisée dans le cadre d'une réunion de consultation des parties prenantes destinée à faire connaître cette activité.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet, veuillez contacter : Élodie Boisfer, *Chargée de Programmes à l'AIU* (e.boisfer@iau-aiu.net).

► RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES (REL)

⊕ Programme de soutien et de formation destiné aux bibliothécaires universitaires sur l'utilisation, la réutilisation et la production des REL



Participants à l'Atelier de validation sur les REL destiné aux bibliothécaires universitaires, Ghana, septembre 2013

La première étape du nouveau projet de l'AIU destiné aux bibliothécaires universitaires sur l'utilisation, la réutilisation et la production des REL s'est tenue à Accra, Ghana, les 12 et 13 septembre 2013, sous la forme d'un atelier de validation. Son objectif était de sensibiliser les parties prenantes et d'obtenir des réactions de la communauté des bibliothèques universitaires sur le projet de l'AIU. L'atelier a reçu le soutien financier du Fonds de participation de l'UNESCO et a été organisé en partenariat avec l'Association des Universités Africaines (AUA), organisation Membre de l'AIU.

Le projet de l'AIU porte sur l'application, la production et les pratiques d'utilisation des ressources éducatives libres (REL) – matériels d'enseignement et d'apprentissage numérisés et non numérisés en libre accès – dans les établissements d'enseignement supérieur. Les ressources éducatives libres (REL) répondent aux problèmes d'accès et visent à promouvoir les notions de société de la connaissance et d'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, il existe encore une certaine confusion sur ce que sont les REL, où elles sont localisées, comment elles peuvent être adaptées et réutilisées et comment leur qualité peut être assurée. L'AIU considère que les bibliothécaires universitaires sont les mieux placés pour promouvoir et contribuer au développement des REL.

L'atelier de validation a visé à affiner le Projet de l'AIU sur les REL et s'est concentré en particulier sur l'Afrique. Ses objectifs étaient d'améliorer la connaissance des participants sur les REL ; sensibiliser au(x) rôle(s) des bibliothécaires universitaires vis-à-vis des REL et au-delà de leur établissement ; améliorer et valider le Projet de l'AIU sur les REL ; promouvoir la coopération et lancer la première communauté des bibliothécaires au service des REL.

Vingt-six participants originaires de dix pays africains ont pris part à l'atelier, dont plusieurs bibliothécaires universitaires d'établissements d'enseignement supérieur Membres de l'AIU en Afrique du Sud, au Botswana, au Ghana, au Kenya, au Lesotho, au Nigéria, en Ouganda, au Swaziland, en Tanzanie et au Zimbabwe. Par ailleurs, des représentants du Consortium of Academic and Research Libraries in Ghana (CARLIGH) ont participé. Parmi les délégués présents, un représentant de la Commission nationale du Ghana auprès de l'UNESCO a également assisté à l'atelier.

Durant la séance d'ouverture, Isabelle Turmaine, *Directrice du Centre d'Information et des Services de Communication de l'AIU*, et Pascal Hoba, *Directeur de la Communication et des Services d'information de l'Association des Universités Africaines (AUA)*, représentant le Pr. Ehile, Secrétaire général de l'AUA, ont introduit l'atelier et accueilli les participants. M. Donald Tay, Directeur de la Division tertiaire au sein du Ministère ghanéen de l'Éducation, représentant le Pr. Naana Jane Opoku-Agyemang, Ministre de l'Éducation, a déclaré au début de son allocution que l'objectif de l'atelier, consistant à fournir à l'ensemble des participants des informations actualisées sur les REL et à débattre du contenu du projet de l'AIU, dans le but de répondre au mieux aux besoins locaux, contribuerait à promouvoir l'enseignement supérieur en Afrique.

L'importance des REL en Afrique a été présentée en détail par Mme Catherine Ngugi, Chef de projet de OER Africa. Mme Ngugi a montré que dans le cadre de l'expansion de l'enseignement supérieur en Afrique, il était important d'investir dans des ressources qui contribuent à soutenir le corps enseignant et les étudiants. Par ailleurs, à travers la présentation de plusieurs initiatives conduites dans des établissements d'enseignement supérieur africains dans le domaine des REL, elle a souligné qu'un accès accru à l'informatique et à Internet en Afrique permettait aux établissements africains de profiter de l'utilisation des REL.

Les activités en matière de REL varient grandement à travers le monde. Ce point a été mis en évidence dans une présentation



d'une carte mondiale des projets et des initiatives liés aux REL, faite par Mme Susan D'Antoni, responsable des REL au sein de l'Université Athabasca au Canada, établissement Membre de l'AIU, et associée à la Chaire REL UNESCO / Commonwealth of Learning. Mme D'Antoni a déclaré que les bibliothécaires jouaient un rôle crucial dans le développement des REL et a souligné que les « bibliothécaires devaient être au cœur du mouvement REL ».

M. Tirso Dos Santos, Officier responsable, Bureau de l'UNESCO à Accra, a présenté les activités de l'UNESCO dans le domaine des REL. En effet, le terme 'Ressources éducatives libres' a été utilisé en premier par l'UNESCO en 2002 et une Déclaration sur les REL a été adoptée par l'UNESCO en 2012.

L'atelier a également permis aux participants, en tant que pairs venus d'horizons divers, d'interagir et de partager leurs expériences sur les REL. Ceci a été facilité par trois discussions de groupe organisées durant les deux jours d'atelier.

La première discussion a porté sur la localisation et l'utilisation des REL. Les participants ont ainsi partagé leurs expériences et cherché à savoir si leurs établissements utilisaient les REL existantes et s'il existait une politique institutionnelle en la matière.

La deuxième discussion a abordé le rôle des universités et des bibliothécaires dans la production et la diffusion des REL. Dans sa présentation d'introduction, Dr Buhle Mbambo-Thata, Directrice exécutive des services bibliothécaires de l'Université d'Afrique du Sud (UNISA), a souligné l'implication de la bibliothèque dans la production et la diffusion des REL à l'UNISA.

Le projet de l'AIU a été largement validé durant la troisième discussion, et une feuille de route des prochaines étapes a été définie et approuvée par les participants

Contact : Amanda Sudic, *Bibliothécaire/Documentaliste*
(a.sudic@iau-aiu.net)

► PROJET DE L'AIU SUR 'L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR/ LA RECHERCHE ET L'ÉDUCATION POUR TOUS (ET LES OMD)

Au cours des derniers mois, le projet de l'AIU pour une meilleure inclusion de l'enseignement supérieur (ES) et de la recherche en vue d'atteindre les objectifs de l'Éducation pour Tous (EPT), connu sous le nom HEEFA, s'est efforcé de renforcer l'engagement du secteur au niveau international; des négociations ont eu lieu avec des Membres de l'AIU et certains membres du Groupe de référence de l'AIU sur l'HEEFA concernant le renforcement des capacités ; on note également la finalisation du Portail HEEFA en vue du renforcement de la communauté en ligne.

⊕ Premier Forum des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO

L'AIU a été invitée à présider le comité d'organisation du premier Forum des ONG en partenariat avec l'UNESCO dont

le thème portait sur l'éducation. Intitulé Quels objectifs d'éducation pour les citoyens du monde de demain : la qualité suffit-elle ?, le Forum a réuni quelque 260 représentants d'ONG/OING, ainsi que les observateurs des Délégations permanentes auprès de l'UNESCO, et a adopté un Plan stratégique pour 2014-2015 et une Liste de priorités collectives pour l'agenda post-2015 sur l'éducation. Le Président de l'AIU, Prof. Dzulkifli Abdul Razak, était l'un des quatre intervenants. Il a présenté le point de vue de l'enseignement supérieur sur les objectifs inachevés de l'EPT. Isabelle Turmaine, Directrice du Centre d'Information et des Services de Communication de l'AIU, a piloté le comité d'organisation du Forum et a pris la parole durant la réunion. Lors de la session de clôture, elle a officiellement remis la Liste des priorités à Eric Falt, sous-directeur Général, Relations extérieures et Information du public, UNESCO. Les documents du Forum seront prochainement disponibles ici: www.ngo-unesco.net/en/



Premier Forum UNESCO-ONG co-organisé par l'AIU sur: Quels objectifs d'éducation pour les citoyens du monde de demain : la qualité suffit-elle ? - septembre 2013



L'AIU est convaincue que l'enseignement supérieur doit être explicitement reconnu et inclus en tant que secteur, et ne pas être simplement limité à la formation des enseignants, dans le cadre de l'agenda post-2015 sur l'éducation.

⊕ Renforcement des capacités et HEEFA

Le prochain atelier collaboratif de l'AIU sur l'enseignement supérieur et l'Éducation pour Tous sera organisé avec le **Lady Irwin College** de l'**Université de Delhi, établissement Membre de l'AIU**. Intitulé Atelier collaboratif de l'AIU : trois étapes pour renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et l'EPT au niveau local, cet atelier de 2 jours réunira des représentants de haut niveau de l'enseignement supérieur, du ministère de l'Éducation et de la société civile afin de réfléchir autrement et de développer collectivement un plan d'action sur la manière de renforcer la contribution de l'enseignement supérieur à la réalisation des objectifs de l'EPT au niveau local. **Prof Neerja Sharma, membre du Groupe de référence de l'AIU sur l'HEEFA**, a initié des négociations et établira la liaison entre l'AIU et le College.

Prévu les 20 et 21 février 2014, ce sera le cinquième atelier de ce genre et le second organisé en Asie. Les précédents ateliers ont été organisés au Burkina Faso, au Kenya, au Mexique et au Népal.

Vous souhaitez accueillir un atelier dans votre établissement ?

Contact : Nadja Kymlicka (n.kymlicka@iau-aiu.net)

⊕ Portail HEEFA : renforcement de la communauté



Après plusieurs mois de refonte, de tests et d'ajustements, la version bêta du nouveau Portail HEEFA sera bientôt lancée. HEEFA est un Portail collaboratif dont l'objectif est de diffuser des informations sur les activités de l'enseignement supérieur en lien avec l'EPT et de développer une communauté de l'enseignement supérieur pour l'EPT. Les universitaires et les étudiants peuvent dès à présent entrer leurs projets, décrire leur expertise et mettre en ligne leurs publications afin d'alimenter le portail et faire en sorte qu'il profite à la communauté de l'enseignement supérieur pour l'EPT. Unique en son genre, ce portail a pour but de sensibiliser les acteurs de l'enseignement supérieur et toutes les autres parties intéressées (organisations intergouvernementales, ONG, Ministères de l'Éducation, administrateurs scolaires et enseignants) au rôle important que peut jouer l'enseignement supérieur dans la réalisation des objectifs de l'EPT.

Devenez Membre de l'HEEFA à l'adresse suivante:

www.heefa.net/

Pour plus d'information sur le projet HEEFA:

www.iau-aiu.net/content/efamdgs

Le Projet HEEFA est réalisé grâce au soutien financier de l'Agence suédoise de coopération au développement international (Sida).

► ÉTHIQUE

⊕ La coopération AIU-MCO pour la promotion de l'éthique dans l'enseignement supérieur est réaffirmée

Au cours de la réunion du Conseil de l'Observatoire de la Magna Charta (MCO), qui s'est tenue le 22 septembre 2013 à Bologne, en Italie, le nouvellement élu Président MCO, Pr. Sijbolt Noorda a confirmé la poursuite de la collaboration du MCO dans le Groupe de travail conjoint AIU-MCO sur l'éthique. Le groupe est présidé par le Dr Freedman (Université Fordham, USA), Membre du CA de l'AIU et comprend des membres représentant les deux organisations (liste disponible en ligne www.iau-aiu.net/fr/content/ethique-0). Prenant le *Guide AIU-MCO pour l'établissement d'un Code de déontologie dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche* comme point de départ, le groupe de travail va maintenant s'efforcer de tirer le meilleur parti de ces lignes directrices pour promouvoir le débat, sensibiliser aux problèmes éthiques de l'enseignement supérieur, et encourager les actions institutionnelles visant à accroître l'engagement en matière d'éthique dans la gestion EES, dans l'enseignement/apprentissage et de recherche, ainsi que dans les interactions entre les établissements d'enseignement supérieur et de la communauté au sens large.

Contact : Nicholas Poulton, *Secrétaire de Rédaction* (n.poulton@iau-aiu.net)

► PROGRAMMES DOCTORAUX

Le Dr. van't Land a co-organisé l'événement d'ouverture de la Coopération éducative avec les pays en développement (EDC) sur **la recherche et l'innovation pour le renforcement des capacités dans les universités africaines**, lors de la conférence du 25^e anniversaire d'EAIE qui s'est tenue à Istanbul, en Turquie, en septembre 2013. Elle a parlé du rôle de la coopération pour améliorer l'éducation, la recherche et l'innovation dans les universités africaines. La conférence EAIE a également offert l'occasion de présenter le travail de l'AIU sur l'IDEA-PhD à un large public et de faire du réseautage avec des collègues de partout dans le monde.

► www.eaie.org/home/conference/istanbul.html

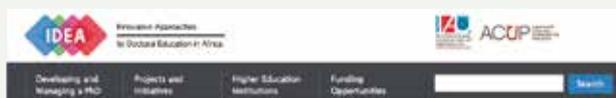
⊕ IAU- ACUP IDEA Atelier sur l'éducation de doctorat et e-encadrement, Université Ouverte de Catalogne, Barcelone, Espagne, le 31 Octobre

Depuis 2011, l'Association catalane des universités publiques (APUC) et l'AIU ont réunis deux projets: *Approches innovantes des programmes doctoraux en Afrique subsaharienne et African-Spanish Higher Education Management Platform*.

L'un des principaux résultats de cette collaboration est le

développement de la plate-forme commune IDEA sur les approches novatrices de la formation doctorale. L'initiative conjointe a identifié la question de l'encadrement des doctorants comme l'un des principaux défis auquel les institutions d'enseignement supérieur africaines sont confrontées.

Lors d'un atelier sur la formation doctorale et le e-encadrement, et dans le cadre du projet Environnement d'apprentissage personnel (PLE en anglais)/Projet de thèse financé par le programme LEADHER de l'AIU, l'Université ouverte de Catalogne (UOC), l'Université Kenyatta, l'ACUP et l'AIU ont examiné comment les technologies numériques, et plus particulièrement les outils web 2.0, pourraient apporter des réponses à ce défi. Olive Mugenda, Vice-Chancelière de l'Université Kenyatta et Vice-Présidente de l'AIU a ouvert l'atelier au cours duquel des experts venus de Catalogne, du Sénégal et d'Afrique du Sud ont pris part. Les présentations, débats et conclusions peuvent être consultés, écoutés et lus en ligne : <http://plephd.blogs.uoc.edu/>



Portail de l'AIU sur les approches innovantes en matière de programmes doctoraux en Afrique (www.idea-phd.net) :

le portail est développé et nourri grâce aux contributions faites par les établissements d'enseignement supérieur de par le monde. Le portail répond à une demande expresse des EES africains et se veut utile à l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur.

Pour y contribuer, rendre votre université visible et en particulier profiler vos programmes doctoraux, merci de vous rendre sur le portail afin de renseigner les informations suivantes:

- Votre profil institutionnel;
- Coordonnées pour la mise en réseau et l'échange ;
- Information sur les événements liés à la formation doctorale organisée ;
- Publications que vous souhaitez porter à l'attention de la communauté de l'enseignement supérieur ;
- Les possibilités de financement ;
- Offre d'emploi ; de stages ; etc.

Contact: h.vantland@iau-aiu.net et/ou n.poulton@iau-aiu.net



Séminaire LEADHER/IDEA de l'AIU et de ACUP sur l'encadrement en ligne. Barcelone, octobre 2013

► ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



⊕ Portail de l'AIU sur Enseignement supérieur et développement durable (ESDD) : www.iau-hesd.net

L'AIU est heureuse d'annoncer les derniers développements concernant son portail ESDD.

L'étude initiale a permis de lancer une première version du portail (novembre 2012). Un questionnaire circule entre tous les établissements d'enseignement supérieur, à l'échelle mondiale, afin d'obtenir des commentaires originaux et de mobiliser la communauté de l'enseignement supérieur (ES). Aujourd'hui, plus de 100 questionnaires complétés ont été reçus : ils sont en cours de traitement et téléchargés progressivement. Au total, les actions et les initiatives de plus de 250 établissements sont inscrites en ligne.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué activement à ce jour, et invitons d'autres personnes du monde entier à se joindre à cette initiative. Le but est de mettre en valeur la richesse et la variété des activités développées, afin de favoriser l'échange et le débat et inspirer les autres à utiliser les exemples donnés et les adapter à leurs propres besoins et possibilités.

Les informations recueillies seront analysées et présentées lors de la Conférence internationale 2014 de l'AIU au Pérou (Iquitos, mars 2014, voir pages 4 à 6). Les informations reçues sont également mises à la disposition du secteur EDD de l'UNESCO, de sorte que les contributions concrètes de l'ES DEDD seront présentées lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD (Nagoya, novembre 2014).

Pour faire part de vos actions, mettre à jour votre profil institutionnel ou soumettre d'autres informations pertinentes pour faire avancer l'ESDD, n'hésitez pas à visiter le Portail accessible en ligne: www.iau-hesd.net/fr

Pour partager une / plusieurs initiatives, des documents stratégiques, des actions, des pratiques et autres, merci d'utiliser l'une des options suivantes :

- Le formulaire de contact AIU ESDD : www.iau-hesd.net/en/contact;
- Le formulaire « Enregistrez votre institution/ organisation » : www.iau-hesd.net/en/node/1413;

Deux documents de l'AIU vous aideront dans le processus de soumission :

- Un guide d'utilisation de l'information mise en ligne sur le portail de l'AIU (disponible en ligne) :
- Un questionnaire sur vos pratiques en matière de développement durable (disponible sur demande)

Contact : équipe ESDD à iau4@iau-aiu.net

NOUVELLES DES MEMBRES

L'AIU est heureuse d'accueillir les nouveaux Membres suivants. Ils se sont joints ou ont rejoint l'Association depuis juin 2013.

ÉTABLISSEMENTS

Université nationale de la Matanza,
Argentine
www.unlam.edu.ar



Université de Raparin,
Irak
www.raparinuni.org



Institut de technologie de Nagoya,
Japon
www.nitech.ac.jp



The World Islamic Science & Education University,
Jordanie
www.wise.edu.jo



Université autonome de Chiapas,
Mexique
www.unach.mx



Université Shah Abdul Latif,
Pakistan
www.salu.edu.pk



Université internationale de Genève,
Suisse
www.iun.ch



Université Benadir,
Somalie
www.benadiruniversity.net



Université de technologie Vaal,
Afrique du Sud
www.vut.ac.za



Institut d'études avancées de Tunis,
Tunisie
www.ihet.ens.tn



Université Atilim,
Turquie
www.atilim.edu.tr



Institut d'État turkmène du pétrole et du gaz,
Turkménistan
www.tsogi.com



Université du Transport de Ho Chi Minh Ville,
Vietnam
www.hcmutrans.edu.vn



Université Bindura de Sciences de l'Éducation,
Zimbabwe
www.buse.ac.zw



AFFILIÉS

International Higher Education Teaching and Learning Association (HETL), USA
www.hetl.org



L'AIU en chiffres

En date du 1^{er} décembre l'AIU comptait :

- > 616 Membres institutionnels (dont 5 Observateurs),
- > 28 Membres organisationnels,
- > 14 Affiliés et
- > 19 Associés.

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2013, L'OBSERVATOIRE DE LA MAGNA CHARTA A CÉLÉBRÉ LE 25^e ANNIVERSAIRE DE LA MAGNA CHARTA UNIVERSITATUM À BOLOGNE

Vous pouvez maintenant revivre ces deux jours en écoutant **l'enregistrement** de la conférence qui portait sur *Universités, Etudiants et Société*, en lisant **les contributions**, en regardant **les photos** et en appréciant la vidéo de la cérémonie de signature de la Magna Charta Universitatum et du discours de l'orateur principal, **Umberto Eco**, via le site internet de l'Observatoire, www.magna-charta.org

L'AIU EST HEUREUSE D'ANNONCER QUE

l'Université Ambedkar (Inde) (<http://aud.ac.in>) a été promue du statut d'Observateur au rang de **Membre de l'AIU de plein droit!**

PR OLIVE MUGENDA, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DU COMMONWEALTH (ACU) POUR 2013-2015

Le Pr Olive Mugenda, *Vice-Chancelière de l'Université Kenyatta et Vice-Présidente de l'AIU*, officiera en tant que Présidente du Conseil de l'ACU pour la période 2013-2015. Cette annonce fut faite lors d'une rencontre précédant la Conférence du centenaire de l'ACU (Londres, 16 - 18 octobre 2013). Le Président de l'AIU, Dzulkifli Abdul Razak, y a pris la parole sur le thème : *The international student : the next phase*.

- ▶ www.acu.ac.uk/news/view?id=67&x%5b0%5d=news/list
- ▶ www.acu.ac.uk/news-events/events/centenary-conference/abstracts/

IMPLIQUEZ VOUS DANS LA VIE DE L'AIU ET BÉNÉFICIEZ DES SERVICES ET AUTRES POSSIBILITÉS OFFERTS, DONT:

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'AIU 2014 AU PÉROU

➤ **Inscrivez-vous maintenant**, bénéficiez des frais d'inscription anticipés pour la **Conférence internationale 2014 de l'AIU**, et prenez part aux débats sur comment *Concilier l'enseignement supérieur et les savoirs traditionnels pour le développement durable*. Voir pages 3 à 5 de ce magazine.

Contact : e.boisfer@iau-aiu.net

Les Conclusions de la conférence seront présentées lors de la *Conférence mondiale des Nations Unies pour le Développement durable* à Aïchi-Nagoya, Japon, en novembre 2014.

RÉSEAUTAGE ET PARTAGE

Enseignement supérieur et développement durable (ESDD)

➤ **Inscrivez votre établissement et promouvez les actions qui y sont entreprises** en réponse aux besoins d'approches innovantes à mettre en place afin d'assurer un meilleur avenir pour tous grâce à l'éducation, l'enseignement, la recherche, l'engagement des communautés et plus. Inscrivez vos actions et initiatives sur le **Portail de l'AIU sur l'enseignement supérieur et le développement durable** : www.iau-hesd.net

Education pour tous (EPT)

➤ Enregistrez vos données sur les projets de l'enseignement supérieur, documents et et inscrivez vous en tant qu'expert en questions relatives à l'EPT sur le **Portail sur l'enseignement supérieur et l'Éducation pour Tous (HEEFA)** : www.heefa.net/

Approches innovantes des programmes doctoraux en Afrique (IDEA-PhD)

➤ Présentez vos programmes de formations doctorales, initiatives et opportunités en ligne sur le **Portail IDEA-PhD de l'AIU** (www.idea-phd.net). Le portail a été ouvert initialement pour servir l'Afrique ; il présente ainsi nombre de projets collaboratifs avec des EES africains. Il s'adresse par ailleurs également aux EES des autres continents.

FAITES DE LA PUBLICITÉ POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT

➤ Partagez de l'information au sujet de conférences, publications et autres événements importants avec l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur via la

section *Actualités des membres* du site web de l'AIU. Envoyez vos nouvelles à l'AIU à s.andriambololo@iau-aiu.net

➤ **Annoncez vos vacances de postes** via GlobalAcademyJobs : www.iau-aiu.net/node/1085

OPPORTUNITÉS DE PUBLICATIONS

➤ **Soumettez un article de recherche** à la revue scientifique *Higher Education Policy* ! cf.: www.iau-aiu.net/fr/content/hep-journal

➤ **Ecrivez un article** résumant vos récents projets ou activités, ou encore ceux de votre établissement pour parution dans le magazine de votre association *AIU Horizons*.

➤ **Soumettez des publications** afin qu'elles soient répertoriées dans la **Base de Données sur l'Enseignement supérieur dans le monde** (HEDBIB). **Contact** : a.sudic@iau-aiu.net

FAITES USAGE DES DÉCLARATIONS DE PRINCIPE DE L'AIU TELLES QUE :

- *Renforcer les valeurs académiques dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur : Un appel à l'action (2012)*
- *Guide AIU-OMC pour l'établissement d'un Code de déontologie dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (2012)*
- *Accès équitable, succès et qualité dans l'enseignement supérieur (2008)*
- *Un enseignement supérieur de qualité au-delà des frontières (2005)*
- *Universités et technologies de l'information et de la communication (TIC) (2004)*
- *Vers un siècle de coopération : l'internationalisation de l'enseignement supérieur (2000)*
- *Liberté académique, autonomie universitaire et responsabilité sociale (1998)*
- *Déclaration de Buenos Aires sur le financement de l'enseignement supérieur (1994)*
- *Déclaration de Kyoto sur le développement durable (1993)*

➡ DEVENEZ MEMBRE POUR BÉNÉFICIER PLEINEMENT DES SERVICES ET OPPORTUNITÉS OFFERTS !

De plus amples information sur : www.iau-aiu.net/content/join

P16

Introduction, par Hilligje Van't Land, Directrice, Adhésions et Développement des Programmes

P17

Perspectives internationales

- 01 Frais d'inscription à l'université: "To be or not to be?" – Une approche comparative au niveau des pays de l'OCDE, par Eric Charbonnier, OCDE
- 02 Frais d'inscription des étudiants internationaux au niveau mondial, par Daniel J. Guhr, et Nelson Furtado, Illuminate Consulting Group, États-Unis

P21

Amérique du Nord

- 03 Les établissements dépendant des frais d'inscription et ne bénéficiant pas de subventions font face à des défis financiers, par William Patrick Leonard, République de Corée

P22

Europe

- 04 Frais d'inscription en Angleterre, Impacts et Implications, par Howard Newby, Royaume-Uni
- 05 L'introduction des frais d'inscription en Suède, par Marianna Granfelt, SUHF, Suède
- 06 Les leçons de Lund : ce que les frais d'inscription ont appris à une université suédoise, par Richard Stenelo, Suède

P26

Afrique

- 07 Les frais d'inscription vus par l'Université d'Afrique du Sud (UNISA), par Philip Bester et al., Afrique du Sud
- 08 L'enseignement supérieur est-il un luxe en Afrique ?, par Chris Gordon, Ghana

P29

Asie et Pacifique

- 09 Perspectives sur les frais d'inscription, les prêts étudiants et le financement de l'enseignement supérieur en Thaïlande, par Pornchai Mongkhonvanit et Yhing Sawheny, Thaïlande
- 10 Comment avons-nous réalisé notre première étude comparative sur les frais d'inscription au niveau mondial ?, par Nicole Brigg, Australie

P32

La hausse des frais de scolarité et ses impacts à travers le monde – une variété de références de la presse internationale

DOSSIER THÉMATIQUE

Frais d'inscription dans l'enseignement supérieur – Perspectives internationales



par Hilligje van't Land, Directrice, Adhésions et Développement des Programmes (h.vantland@iau-aiu.net)



Chers lecteurs,

Le Dossier thématique du présent numéro du magazine *AIU Horizons* aborde la question controversée des frais d'inscription à travers une série de réflexions d'auteurs du monde entier.

Charbonnier, de l'OCDE, identifie quatre modèles de frais d'inscription différents et montre comment l'équilibre entre le financement public et privé est inégal dans de nombreux pays, illustrant ainsi la difficulté d'établir des systèmes de frais d'inscription «appropriés». **Guhr** et **Furtado** de l'Illuminate Consulting Group (ICG), basés aux États-Unis, comparent et analysent le coût de l'éducation internationale en se basant sur des données tirées de l'«International Tuition-based Competition Database» de l'ICG. L'analyse de l'«investissement» réel dans l'enseignement supérieur international comprend une approche comparative concernant le coût de la vie et les bénéfices potentiels tirés de ces études.

Leonard, basé en Corée, étudie les impacts financiers négatifs de la crise économique mondiale et de la baisse du financement public sur les établissements qui dépendent des frais d'inscription. **Newby** analyse les effets imprévus de la politique britannique en matière de frais d'inscription et appelle à une nouvelle planification stratégique au niveau national pour assurer la future viabilité financière des universités britanniques. **Granfelt** décrit certains impacts du projet de loi «La concurrence fondée sur la qualité» adopté par le gouvernement suédois en 2010, et ses effets spécifiques sur les flux de mobilité étudiante hors UE dans le pays. **Stenelo** complète le tableau en Suède avec une analyse de l'impact du projet de loi sur l'Université de Lund et appelle à un plan national visant à mieux faire connaître les avantages d'étudier dans le pays.

Bester, **Duplessis** et **van Aardt** examinent le rôle joué par l'UNISA dans la définition des niveaux de frais d'inscription appliqués par les EES sud-africains, à travers une analyse complexe du coût de l'éducation, du coût de la vie et des besoins nationaux. **Gordon** s'intéresse au Ghana et plaide pour que le gouvernement explique mieux ce que couvrent réellement les frais d'inscription de sorte que les étudiants et leurs familles comprennent le rôle qu'ils jouent lorsqu'ils règlent ces frais d'inscription.

Mongkhonvanit et **Sawheny** se concentrent sur la Thaïlande et analysent les différents points qui devraient être pris en compte pour établir les frais d'inscription, tout en assurant l'accès à l'ES à la majorité de la population. **Brigg** montre comment l'étude comparative de l'Illuminate Consulting Group a aidé la Griffith University à définir ses frais d'inscription pour ses étudiants internationaux en insistant sur la nécessité de tenir compte du coût de la vie; des classements internationaux; des programmes spécialisés; des permis de travail; de la sécurité; des flux migratoires traditionnels; etc.

Le Dossier thématique se conclut avec quelques **références bibliographiques** tirées de HEDBIB et avec un ensemble de **liens vers des articles de la presse internationale** afin d'intégrer d'autres perspectives à la discussion.

Le prochain numéro d'*AIU Horizons* portera sur des thèmes qui font actuellement l'objet de nombreux débats: les **MOOCs**, les **REL** et la **formation à distance**.

01 Frais d'inscription à l'université: "To be or not to be?" – Une approche comparative au niveau des pays de l'OCDE



par **Eric Charbonnier**, Analyste, Direction de l'éducation et des compétences à l'OCDE, Paris, France (Eric.Charbonnier@oecd.org)



Aujourd'hui, l'université française doit continuer sa mue et faire face à 3 enjeux majeurs : accroître les effectifs des universités tout en maintenant la qualité des formations dispensées, participer à la compétition accrue entre les pays pour attirer les étudiants et trouver un juste équilibre entre financement public et financement privé (contribution des entreprises et des étudiants).

Le financement de l'enseignement supérieur est au cœur du débat dans les pays de l'OCDE. Il est également un des sujets majeurs des préoccupations de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) ou encore de la Conférence des Grandes Écoles (CGE). Depuis 1995, 14 des 25 pays de l'OCDE, dont les données sont disponibles, ont fait évoluer leur système de frais d'inscription. La plupart de ces réformes ont donné lieu à un accroissement des frais d'inscription moyens et sont allées de pair avec une révision du niveau d'aides publiques aux étudiants (voir l'indicateur B5 de *Regards sur l'Éducation 2012*).

La France n'échappe donc pas à ce débat, d'autant plus que la crise économique rend difficile tout surplus d'investissement public dans l'enseignement supérieur et que certaines universités ont leur budget « dans le rouge » en 2012. De plus, même si la loi LRU (sur les libertés et responsabilités des universités) a donné une plus grande autonomie aux universités françaises, les frais d'inscription sont fixés par l'État dans la plupart d'entre elles. À la rentrée 2012, les étudiants ont donc payé 181 euros l'inscription à une licence, 250 euros pour un master, et 380 euros pour un doctorat. Ces frais d'inscription sont très inférieurs à ceux pratiqués dans un grand nombre de pays de l'OCDE (voir graphique 1). Ils traduisent une augmentation de l'ordre de 2,1%, soit le taux d'inflation. Est-ce le juste prix pour les formations universitaires ? Telle est la question.

La massification dans les années 80 a été une réussite

Partons néanmoins d'un constat positif. La France a comblé le retard qu'elle avait sur un grand nombre de pays de l'OCDE

quelques décennies auparavant en matière d'éducation de sa population. La massification dans les années 80 vers l'enseignement supérieur – avec la création des IUT (Instituts universitaires de technologie) en 1966 et le développement des filières universitaires et des grandes écoles – est une grande réussite, n'ayons pas peur de le dire. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur a ainsi augmenté de manière significative au cours des 30 dernières années. En France, 43 % (contre 38 % en moyenne OCDE) des individus sont diplômés de l'enseignement supérieur dans le groupe d'âge des 25-34 ans, alors qu'ils ne sont que 18 % (23 % en moyenne OCDE) chez les 55-64 ans (voir Indicateur A1 dans *Regards sur l'éducation 2012*).

Deuxième constat, tout laisse à penser que les effectifs ne diminueront pas dans les prochaines années.

En effet, un des objectifs politiques est d'avoir la moitié d'une classe d'âge diplômée du supérieur. Les avantages des diplômés du supérieur par rapport à ceux qui s'arrêtent après le baccalauréat (en termes de revenus, de bien-être ou encore d'employabilité) sont tels qu'ils incitent les jeunes à poursuivre leurs études, encore plus en période de crise économique.

De plus, l'Internationalization de l'enseignement supérieur s'est intensifiée durant ces dernières décennies, reflétant la mondialisation croissante des économies et des sociétés, et l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements d'enseignement tertiaire de par le monde. Ainsi, le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants est passé de 0.8 million en 1975 à 4.1 millions en 2010, soit plus du quintuple. Et tout laisse penser que cette expansion continuera.

Quatre grands modèles de financement dans l'OCDE : la France dans celui des « ni-ni »

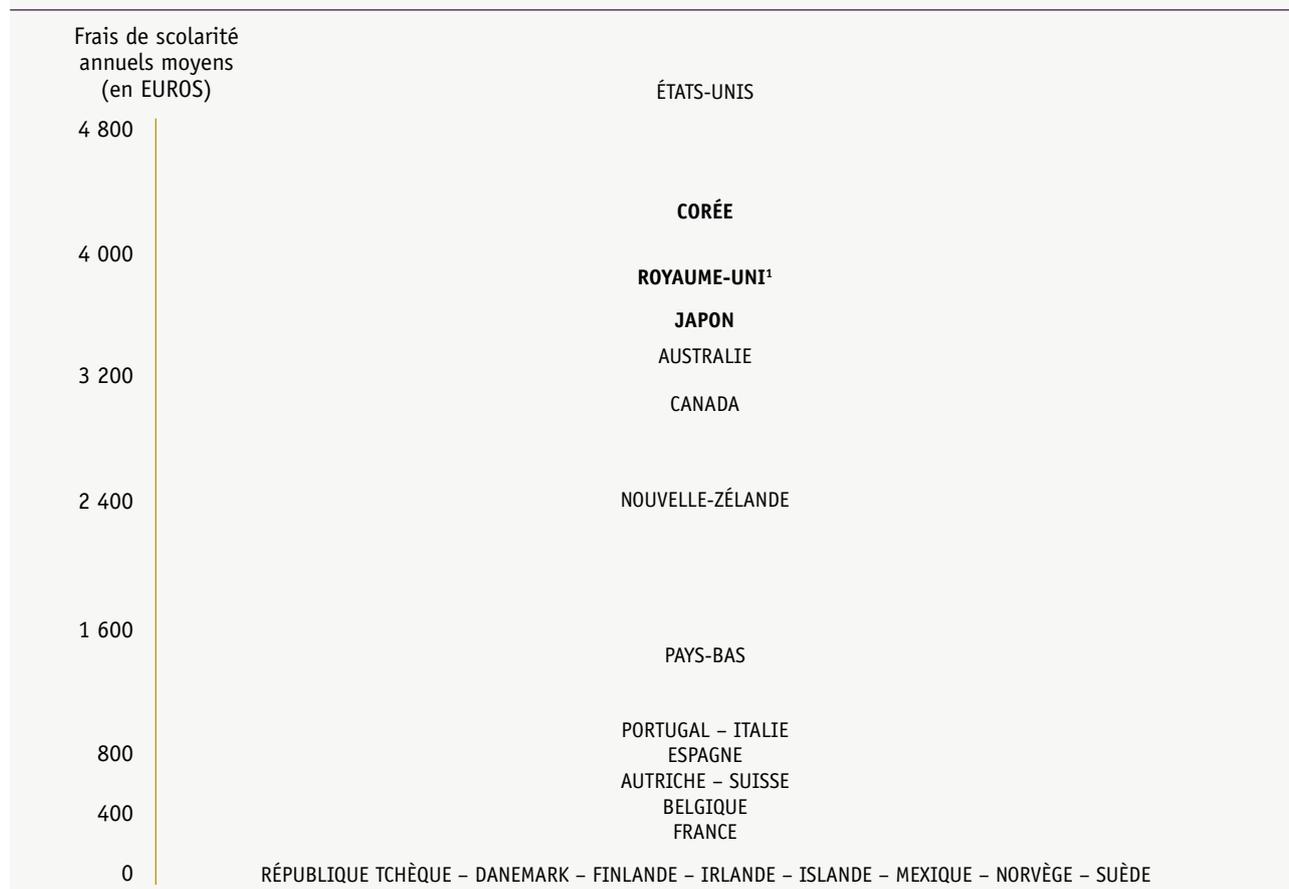
Les universités françaises vont donc devoir faire face à cet afflux et essayer de garder une compétitivité par rapport aux universités des pays voisins, dont certains disposent de ressources bien supérieures (voir indicateur B2 de *Regards sur l'éducation*). Les frais d'inscription moyens facturés par les établissements publics aux ressortissants nationaux varient eux aussi considérablement entre les pays comme le montre le graphique 1.

Si on combine ces informations avec celles sur les systèmes d'aides aux étudiants, quatre grands modèles de financement ressortent :

Le modèle des pays nordiques

Du point de vue de l'étudiant, c'est le modèle idéal puisque l'université est gratuite et que tous les étudiants universitaires peuvent bénéficier de bourses et/ou de prêts d'études. Ce modèle permet de maintenir une grande équité sociale dans l'accès aux universités. Le revers de la médaille dans ces pays est que, en termes de salaire, le bénéfice sur le marché du travail pour un titulaire d'un diplôme universitaire (par rapport à celui qui s'arrête au niveau du baccalauréat) est bien plus faible qu'en France ou par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. De même, les taux d'imposition sur les salaires sont

Graphique 1 Frais d'inscription annuels moyens demandés par les établissements publics de niveau universitaire aux ressortissants nationaux scolarisés à temps plein (en Euros convertis sur la base des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) pour l'année académique 2008-09)



Remarque : Ce graphique ne tient pas compte des bourses, aides ou prêts qui peuvent financer les frais de scolarité. Dans les pays indiqués en caractères gras, les frais de scolarité portent sur les établissements publics, bien que plus de deux tiers des étudiants fréquentent un établissement privé.

1. Il n'existe pas d'établissement public à ce niveau d'enseignement : la majorité des étudiants sont scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État.

Source: OCDE. Tableau B5.1. Regards sur l'éducation 2012 (www.oecd.org/edu/eag2012.htm)

parmi les plus élevés des pays de l'OCDE, ce qui permet à l'État de récupérer une partie de son investissement.

Le modèle asiatique (Japon et Corée)

Le modèle le moins avantageux du point de vue de l'étudiant. Il s'agit d'un modèle où les frais d'inscription sont très élevés (voir graphique 1), et où les étudiants bénéficient de peu d'aides pour aller à l'université (aussi bien sous forme de bourses que de prêts d'études). La pression sur les parents est donc très forte et les ressources des universités proviennent essentiellement d'argent privé (plus de 50%), dont une partie provient des entreprises. Au Japon, les entreprises peuvent ainsi parfois siéger aux Conseils d'administration, voire prendre des décisions. Ce genre de système a rendu si forte la concurrence entre les universités pour attirer les meilleurs élèves et les entreprises, qu'elle a conduit 30% d'entre elles à la faillite budgétaire au Japon il y a quelques années. Récemment, ces deux pays ont revu à la hausse le niveau des aides publiques auxquelles les étudiants peuvent prétendre, dans le but d'améliorer l'équité et les taux d'accès à l'université. Ils se rapprochent donc du modèle suivant.

Le modèle Anglo-Saxon

Il s'agit du modèle où l'on retrouve beaucoup de pays anglo-saxons (le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, Royaume-Uni). Les frais d'inscription sont élevés (voir graphique 1) et différenciés en fonction des domaines d'études. Un étudiant qui démarre une formation universitaire dépensera beaucoup, mais il bénéficiera de nombreuses aides et souvent ces aides, quand il s'agit de prêts d'études, sont des systèmes basés sur le revenu où le remboursement ne se fait que lorsque l'étudiant a atteint un certain niveau de rémunération sur le marché du travail. Si jamais il n'atteint pas ce niveau de revenu au bout d'un certain nombre d'années, le prêt d'étude sera de la responsabilité du gouvernement qui remboursera. Dans ce type de système de plus en plus courant dans les pays de l'OCDE, il y a une forme de pression sur les gouvernements pour s'assurer que les filières produisent de bons débouchés sur le marché du travail.

Le modèle des autres pays européens

Le quatrième système est celui de beaucoup de pays européens tels que la France mais encore l'Autriche, la Belgique, l'Espagne ou l'Italie. Ce sont des pays où les frais d'inscriptions sont

peu élevés mais aussi où les systèmes d'aides publiques sont peu développés. Dans ce groupe de pays, le financement de l'enseignement supérieur est en grande partie à la charge des pouvoirs publics. Des réformes ont été mises en œuvre depuis 1995 dans certains de ces pays – surtout en Autriche et en Italie – pour augmenter les frais d'inscription facturés par les établissements publics, mais ils restent modérés par comparaison avec ceux pratiqués dans les pays relevant du troisième modèle.

Il devient urgent de trouver un juste équilibre entre financement public et financement privé

On l'a bien compris avec ces 4 modèles, l'équilibre entre financement privé et financement public d'une part, et la capacité des pays à fournir différentes formes d'aides publiques pour les établissements du supérieur d'autre part, sont deux facteurs qui aident à expliquer les grandes disparités dans les approches du financement. Certains pays ont réussi à trouver de nouvelles sources privées, d'autres ont accru leur financement public, tandis que ceux qui n'ont choisi aucune de ces deux options éprouvent des difficultés toujours plus importantes à concilier développement et qualité.

Voici donc 5 pistes de réflexion qui pourraient permettre de trouver un juste équilibre entre financement public et financement privé en France:

1. Améliorer l'orientation entre les niveaux secondaire et supérieur

Aujourd'hui, 75% des bacheliers technologiques qui s'engagent dans une formation universitaire n'atteindront pas le niveau de la licence. Plus globalement, 64% des jeunes commençant une formation universitaire obtiennent un diplôme sans réorientation, tandis que 15% doivent choisir une nouvelle voie avant de réussir et que le reste de ces jeunes (21%) abandonnent leurs études. Une politique de frais d'inscription juste et efficace ne peut passer que par des taux d'échec moins élevés dans les premières années universitaires et par le développement de mécanismes efficaces pour assurer une meilleure orientation entre le lycée et les universités.

2. Augmenter la participation des entreprises dans le financement des universités et développer les débouchés de certaines filières.

La contribution des entreprises au financement des établissements de l'enseignement supérieur atteint ou dépasse 10% en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. À titre indicatif, en Suède, cette contribution est en grande partie consacrée au financement des activités de recherche et développement.

Ceci va dans le sens de rapprocher les universités avec le monde de l'entreprise et d'améliorer les débouchés de certaines filières. Gardons cela en tête, selon les statistiques nationales, plus de 35% des diplômés d'un master sont surqualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent 5 ans après l'obtention de leur diplôme en France.

3. Ajuster les frais d'inscription et les systèmes d'aides publiques aux débouchés des filières

Les pays de l'OCDE où les étudiants doivent s'acquitter de frais d'inscription élevés, mais peuvent également prétendre à des aides publiques (prêts d'études et bourses pour les plus défavorisés) ne présentent pas des taux d'accès ou une équité moindre par rapport aux autres pays (voir aussi *Indicateurs de l'Éducation à la loupe* numéro www.oecd.org/fr/edu/enseignementsuperieuretapprentissageadultes/49935905.pdf).

Dans tous ces pays, les frais d'inscription varient également en fonction du domaine d'études et des opportunités sur le marché du travail. Exemple le plus extrême, l'Australie abaisse même parfois ses frais d'inscription dans les domaines où il existe une pénurie de compétences sur le marché du travail, afin de rendre ces filières plus attractives aux yeux des étudiants.

4. Ne pas surévaluer le prix des formations universitaires

Si le coût de l'enseignement supérieur est perçu comme trop élevé, les potentiels étudiants sont susceptibles d'y renoncer, même s'ils peuvent bénéficier d'aides publiques pour le financer. C'est le problème aujourd'hui au Royaume-Uni qui subit une chute des inscriptions dans certaines filières due en partie au triplement des frais d'inscription dans certains établissements en 2012. De même, aux États-Unis, les coûts sont si élevés dans certaines filières universitaires que le surendettement des étudiants est devenu un facteur de risque pour l'équilibre économique du pays. Les débouchés s'amenuisant en période de crise économique, les diplômés qui ne trouvent pas d'emploi tendent à contracter de nouveaux prêts afin de poursuivre leurs études.

Ajuster le prix de la formation à la qualité réelle du débouché est crucial pour la réussite du système. Ce type de réforme pourrait être testé dans un premier temps sur les «master» en France. Ceci nécessite cependant un système d'information mieux développé qu'il ne l'est aujourd'hui et qui permettrait aux jeunes de savoir précisément le type de métier qu'ils peuvent exercer à la fin des études, leur chance de réussite selon leur baccalauréat, et la rémunération à laquelle ils peuvent prétendre une fois le diplôme obtenu.

5. Augmenter les frais d'inscriptions pour les étudiants en mobilité internationale

Dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles, les frais d'inscription facturés par les établissements publics varient parfois entre les étudiants qui suivent la même formation selon qu'ils soient des ressortissants nationaux ou des étudiants en mobilité internationale. Ce n'est pas le cas en France. Même certains pays dont le système d'enseignement supérieur est fortement subventionné, tels que le Danemark et la Suède, ont augmenté ces dernières années les frais d'inscription à la charge des étudiants non européens, rejoignant la longue liste des pays qui appliquent des frais d'inscription plus élevés pour les étudiants en mobilité internationale. Cependant, il est à noter que ce genre de mesure peut avoir des effets négatifs, comme on a pu le voir en Suède où une baisse conséquente des étudiants non ressortissants de l'Espace économique européen et de la Suisse a été observée après l'application de cette réforme en 2011.

Voici donc quelques éléments pour nourrir la réflexion sur les frais d'inscription et leur possible différenciation selon les domaines d'études et les débouchés sur le marché du travail. J'ai inclus une question sur ce thème pour vous permettre de donner votre avis : www.pixule.com/sondage/184593259280_selon-vous-luniversite-francaise-devrait.html

02 Frais d'inscription des étudiants internationaux au niveau mondial



The ILLUMINATE Consulting Group

par **Daniel J. Guhr**,
Directeur Général, (guhr@illuminategroup.com)
et **Nelson Furtado**,
Analyste, (furtado@illuminategroup.com),
Illuminate Consulting Group,
Etats-Unis

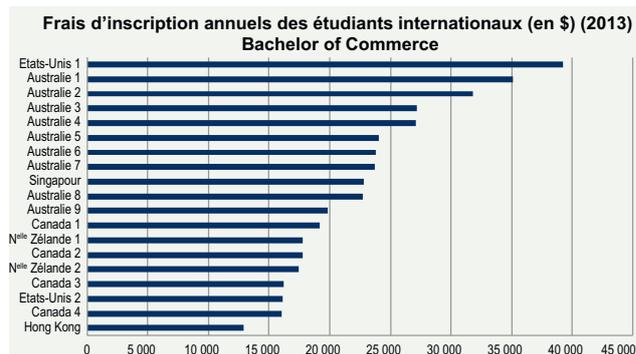
Peu de thèmes liés à l'enseignement supérieur sont aussi importants et aussi sujets à controverse que les frais d'inscription. Les frais d'inscription imposés aux étudiants internationaux ne sont pas une exception. Au cours des vingt dernières années, ils sont devenus un aspect de l'éducation internationale de plus en plus important. En 2012, les étudiants internationaux, tous niveaux d'études confondus, ont dépensé entre 120 et 130 millions \$ (estimation ICG) dans leurs pays hôtes, les frais d'inscription représentant environ un tiers de ce montant.

L'enseignement supérieur a représenté l'essentiel des dépenses liées à l'éducation internationale. Contrairement aux dépenses souvent modestes des étudiants internationaux dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, ceux d'aujourd'hui doivent souvent investir 150 000 \$ ou plus pour un diplôme de premier cycle, ou 40 000 \$ pour un Master d'un an.

Le présent article donne quelques aperçus sur le coût d'une éducation internationale, sur la base de données tirées de l'**International Tuition-based Competition Database (ITBCD)** de l'Illuminate Consulting Group (ICG - www.illuminategroup.com). Le travail de recherche réalisé, commandé par un consortium d'universités, présente le montant des frais d'inscription de plus de 7 000 programmes universitaires dans huit pays, allant de l'Australie au Royaume-Uni en passant par Hong Kong.

Paysage mondial des frais d'inscription des étudiants internationaux

Il n'est pas surprenant que les frais d'inscription imposés aux étudiants internationaux varient considérablement d'une université à l'autre. Les frais d'inscription par année académique vont de zéro pour de nombreuses universités européennes continentales à plus de 40 000 \$ pour des universités sélectives privées aux Etats-Unis. Le graphique suivant illustre le montant des frais d'inscription pour un programme de commerce de premier cycle dans 19 universités basées dans six pays.

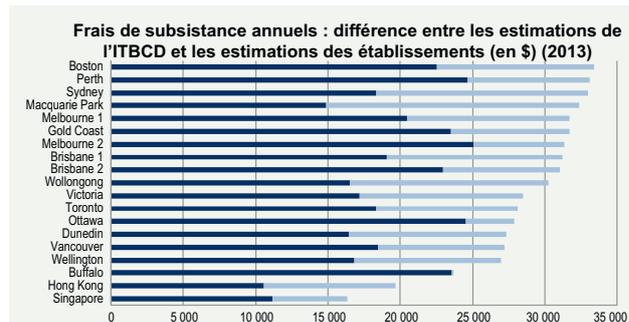


Notes: Les noms des universités n'apparaissent pas.
Source: ICG.

Cet échantillon d'universités, aussi petit soit-il, illustre l'écart considérable entre les frais d'inscription imposés aux étudiants internationaux. On observe ainsi une différence d'environ 30 000 \$ par année académique entre les universités les moins et les plus coûteuses. Cependant, ces niveaux de frais d'inscription annuels ne permettent qu'un seul point de comparaison. Ils n'offrent pas un aperçu complet du coût d'une formation universitaire internationale, dans la mesure où le coût de la vie doit être également pris en compte.

Coût de la vie pour un étudiant international

En effet, le coût de la vie constitue souvent la composante la plus importante du budget d'un étudiant international et dépend du lieu où se situe l'université. L'ITBCD comprend des estimations globales des frais de subsistance des étudiants internationaux en lien avec les destinations d'études. Le graphique ci-dessous compare ces estimations avec celles publiées par les établissements pour leurs villes respectives.

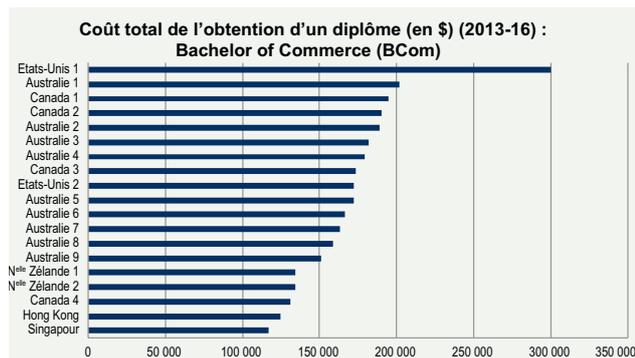


Notes: Les informations sur le coût de la vie fournies par les établissements apparaissent en bleu foncé. Le calcul du coût réel (additionnel) réalisé par ICG apparaît en bleu clair.
Source: ICG.

Il est évident que le coût de la vie dans des grandes métropoles peut être équivalent aux frais d'inscription, voire même les dépasser. Par ailleurs, de nombreuses universités semblent involontairement ou parfois volontairement sous-estimer les frais de subsistance que les étudiants internationaux doivent assumer durant leurs études. Il est particulièrement déconcertant de voir certaines universités indiquer que le montant des frais de subsistance est inférieur aux seuils mandatés par le gouvernement en vue d'obtenir la preuve de fonds suffisants que les étudiants internationaux doivent produire pour recevoir un permis d'études (visa).

Coût total d'une formation universitaire internationale

Sur la base des estimations des frais de subsistance et des données sur les frais d'inscription et les frais additionnels imposés aux étudiants internationaux, l'ITBCD présente le montant total que doit payer un étudiant international pour obtenir un diplôme dans une université donnée. Ciblé sur 19 établissements, le graphique suivant présente le montant total qu'un étudiant international débutant ses études en 2013 devra payer jusqu'à l'obtention d'un « Bachelor of Commerce ».



Source: ICG.

En ce qui concerne le coût lié à l'obtention d'un diplôme universitaire, les disparités sont évidentes au niveau mondial ; ainsi, un diplôme dans une université classée internationalement à Hong Kong ou Singapour peut coûter moins de 125 000 \$, alors qu'un diplôme dans une université de recherche privée aux Etats-Unis peut exiger un investissement de 300 000 \$ voire plus. En outre, le coût lié à l'obtention d'un diplôme de premier cycle est souvent influencé par des facteurs allant au-delà des frais d'inscription, tels que le coût de la vie ou la durée du diplôme, qui peut aller de trois à cinq ans pour une Licence.

Conclusions

Les coûts représentés ici illustrent les investissements considérables réalisés par les étudiants qui souhaitent suivre leurs études en dehors de leurs pays d'origine. Il est important de reconnaître qu'il existe encore de nombreuses destinations où les étudiants internationaux peuvent suivre une formation à moindre coût, y compris des pays où les frais d'inscription sont nuls (ex : Allemagne).

Parallèlement, la popularité des destinations où les frais d'inscription sont élevés démontre que le prix à lui seul ne dissuade pas les étudiants internationaux. Selon l'OCDE, on compte plus de 4,1 millions d'étudiants mobiles internationalement au niveau tertiaire. Environ 1,8 millions de ces étudiants (estimation ICG) suivent des études dans des pays où les frais d'inscription sont élevés (c'est-à-dire des pays où les frais d'inscription annuels dépassent 5 000 \$).

Enfin, il existe trop de disparités entre les frais d'inscription imposés aux étudiants internationaux pour pouvoir identifier combien pourrait payer l'étudiant international 'moyen'. On peut néanmoins affirmer que les étudiants internationaux d'aujourd'hui, même si l'on prend en compte les subventions, les bourses, et tous types de réductions confondus, payent plus que les étudiants internationaux par le passé.

03 Les établissements dépendant des frais d'inscription et ne bénéficiant pas de subventions font face à des défis financiers



par **William Patrick Leonard**, Vice-doyen, SolBridge International School of Business, Woosong University, Daejeon, République de Corée (wpatleon@solbridge.ac.kr)



Bien que de nombreuses économies nationales montrent des signes de reprise, la grande récession de 2008 continue de poser des problèmes à certains de leurs établissements d'enseignement supérieur. Aux Etats-Unis, deux cabinets de conseils financiers respectés, Bain and Company² et Moody's Investors Services³ ont déclaré qu'un tiers des établissements d'enseignement supérieur américains était en danger sur le plan financier. Il s'agit d'établissements dépendant des frais d'inscription (ci-après dénommés EDFI). Dans l'ensemble, leurs budgets de fonctionnement annuels sont principalement alimentés par les revenus des frais d'inscription. Il s'agit d'établissements publics non élitistes et de petits établissements privés.

On peut penser que des défis similaires se généralisent à d'autres pays où les établissements d'enseignement tertiaire sont confrontés à une baisse significative des subventions publiques et à des directives soutenant cette tendance. Par exemple, en Grèce, huit établissements de renom ont indiqué que les réductions en vigueur imposées par le gouvernement pour faire des économies portent atteinte à leur bon fonctionnement. En réponse à l'inquiétude croissante des étudiants, les établissements d'enseignement tertiaire coréens ont été invités à baisser leurs frais d'inscription.

Les établissements du secteur public, après des années de soutien indéfectible, ont dû faire face à une baisse des subventions publiques et à des directives les empêchant de percevoir les revenus des frais d'inscription. Contrairement aux précédentes récessions, la récession de 2008 a mis en évidence la stratégie infructueuse usitée de longue date par la communauté américaine de l'enseignement supérieur pour parvenir à équilibrer ses frais d'exploitation en perpétuelle augmentation. Avant la récession de 2008, les EDFI utilisaient à bon escient l'augmentation des frais d'inscription, modérée par les admissions

1. L'auteur a été invité à soumettre le présent article pour *AIU Horizons* après que les rédacteurs du magazine ont lu son article dans *University World News* intitulé "Are tuition fee rises sustainable?" 28 septembre 2013, numéro No:289 – www.universityworldnews.com/article.php?story=20130924132940190 – dernière visite le 14 octobre 2013

2. Denneen, Jeff, and Tom Dretler. Bain and Company «The financially sustainable university.» A focused strategy can help colleges and universities *A focused strategy can help colleges* www.bain.com/Images/BAIN_BRIEF_The_financially_sustainable_university – dernière visite le 14 octobre 2013

3. «Moody's: 2013 outlook for entire US Higher Education sector changed to negative.» *Global Credit Research*. Moody's Investors Service, 16 janvier 2013. www.moody.com/research/Moodys-2013-outlook-for-entire-US-Higher-Education-sector-changed--PR_263866 – dernière visite le 14 octobre 2013

des étudiants toujours plus importantes et combinée à l'obtention régulière de subventions publiques, pour équilibrer leurs budgets. Sans subventions publiques voire très peu, les petits établissements privés dépendaient fortement de l'augmentation des frais d'inscription pour payer leurs factures.

À mesure que la récession s'est aggravée, de nombreux EDFI publics ont perdu les subventions publiques qui leur étaient auparavant allouées. Les petits établissements privés ont dû faire face à un défi encore plus important lié à la baisse globale des admissions au cours des deux dernières années. Pour répondre au problème, ces établissements se sont efforcés de combler les écarts dans leurs budgets de fonctionnement en adoptant deux stratégies communément utilisées. La première a consisté à lancer des campagnes médiatiques et des campagnes de lobbying agressives pour mobiliser le soutien du public et des parties prenantes et ainsi récupérer les fonds perdus au nom de la qualité et de l'équité. La seconde a consisté à continuer d'augmenter leurs frais d'inscription. De manière générale, leur double approche semble avoir échoué dans la mesure où la concurrence visant à obtenir les largesses du gouvernement pour d'autres nobles causes s'est intensifiée. Les campagnes médiatiques et de lobbying n'ont pas réellement mobilisé le soutien du public et des responsables élus. Les étudiants américains et leurs homologues du monde entier sont devenus bien moins tolérants face à l'augmentation des frais d'inscription annuels dont ils souffrent depuis des décennies.

Alors que les rapports faisant état de la baisse du niveau de compétences des diplômés universitaires depuis déjà de nombreuses décennies se sont accompagnés d'un retour sur investissement tardif, la tolérance historique des étudiants et du public s'est effritée. Les récentes augmentations des frais d'inscription ont provoqué des manifestations étudiantes en Arménie, au Canada, au Liban et en Mongolie, pour ne citer que quelques pays. Certaines d'entre elles ont même été violentes.

À l'instar des entreprises, les établissements d'enseignement tertiaire doivent payer les salaires, les primes, les infrastructures, les services, les fournitures et tous les autres frais d'exploitation qui augmentent chaque année de façon prévisible. Contrairement à de nombreuses entreprises à but lucratif, l'enseignement supérieur reste une entreprise à forte densité de main d'œuvre.

Quarante ans avant la grande récession, deux économistes américains, **William J. Baumol** et **William G. Bowen**⁴, ont utilisé le nom de '*Maladie de Baumol*'⁵ pour décrire la principale cause de la hausse des frais d'inscription. En opposition avec la théorie économique prédominante, ils ont noté que les salaires étaient étroitement liés à l'augmentation de la productivité dans tous les secteurs. Ils ont avancé que l'augmentation des salaires dans des secteurs à forte densité de main d'œuvre, l'éducation et la santé, est en décalage par rapport à l'augmentation de la productivité. De nombreuses entreprises à but lucratif ont modéré leurs coûts d'exploitation, et par là même leurs prix, en ayant davantage recours à la technologie. Les établissements d'enseignement tertiaire ont utilisé à bon escient la technologie pour diminuer leurs dépenses de bureau et leurs dépenses administratives.

4. Baumol, William J., and William G. Bowen. 1977. *Performing arts-the economic dilemma: a study of problems common to theater, opera, music, and dance*. Cambridge, Mass: The M.I.T. Press.

5. Egalement connue sous le nom de '*Maladie des coûts*'.

La promesse d'économies, symbolisée par les programmes d'enseignement de masse ouverts et en ligne (MOOC), doit encore se matérialiser. Pour équilibrer leur budget, de nombreux EDFI ont eu recours à des alternatives faisant peu appel à la technologie. Ils ont notamment augmenté les effectifs dans les classes et les charges d'enseignement. L'emploi d'enseignants précaires et itinérants, en lieu et place d'enseignants titulaires percevant un salaire plus élevé, a pu entraîner des économies. Malheureusement, malgré les économies potentielles, elles ne semblent pas s'être traduites par une réduction des frais d'inscription.

Au lieu de freiner l'augmentation de leurs frais d'inscription annuels, de nombreux établissements semblent avoir utilisé les économies réalisées dans le domaine de l'enseignement pour subventionner le développement d'autres fonctions institutionnelles. Un personnel beaucoup plus nombreux et de plus grandes infrastructures dédiés aux services aux étudiants, censés attirer des candidats supplémentaires et conserver les étudiants, en ont bénéficié bien que les frais d'inscription aient continué d'augmenter. Si l'on ajoute également un plus grand nombre d'administrateurs, la traditionnelle 'défense de la qualité' perd de sa crédibilité. Tenter d'attirer et de conserver un plus grand nombre d'étudiants dans des programmes académiques inefficaces est un mauvais postulat.

Il y a plus de trente ans, Howard Bowen⁶ a exposé sa théorie des coûts pour la communauté américaine de l'enseignement supérieur. Cette théorie est aujourd'hui connue sous le nom de *Loi de Bowen*, une description des dépenses dans l'enseignement supérieur. En résumé, les établissements ont tendance à augmenter et ensuite dépenser tous les revenus à leur disposition. Les EDFI qui n'ont pas directement accès à la générosité philanthropique et à des bourses de recherche conséquentes doivent recourir aux subventions et aux frais d'inscription. Dans la mesure où les subventions ont diminué et où les mandats gouvernementaux ont affaibli les flux de revenus traditionnels, l'augmentation des frais d'inscription, bien que menacée, est la seule alternative offerte à ces établissements pour équilibrer leur budget.

Face aux réalités actuelles et à la lumière de la Maladie de Baumol et de la Loi de Bowen, il est facile de comprendre la situation désespérée des EES. À moins d'un retour aux anciennes subventions, les solutions devront être trouvées par des directeurs d'établissement qui feront preuve d'innovation.

04 Frais d'inscription en Angleterre, Impacts et Implications



par **Sir Howard Newby**, Vice-Chancelier,
Université de Liverpool, Royaume-Uni
(iau@iau-aiu.net)



En 2011, le gouvernement de coalition a annoncé qu'il allait augmenter les frais d'inscription maximum imposés aux étudiants

6. Bowen, Howard Rothmann. 1987. *The costs of higher education: how much do colleges and universities spend per student and how much should they spend?* San Francisco: Jossey-Bass Publishers.

de premier cycle nationaux et européens par les universités anglaises, passant ainsi d'un peu plus de 3 000 à 9 000 £ pour ceux qui ont débuté leurs études supérieures en septembre 2012 et après (il est important de rappeler que des systèmes de financement différents sont en vigueur dans les autres parties constitutives du Royaume-Uni). L'annonce a fait suite à l'étude de Brown, et sa rhétorique visant à placer les étudiants au cœur du système, a servi à justifier une telle hausse. Selon les arguments avancés par Brown, l'augmentation des frais d'inscription responsabilise les étudiants en leur permettant de contrôler leurs achats. Les universités, dépourvues d'une grande partie des fonds publics dédiés à l'enseignement, devront répondre aux besoins des étudiants afin de pouvoir les attirer et faire en sorte que l'enseignement reste viable. Elles devront par ailleurs, condition préalable à l'augmentation des tarifs, fournir aux candidats de meilleures informations sur la vie étudiante, les programmes proposés et les débouchés pour les diplômés.

Les universités ont également eu un choix à faire. Dans sa réflexion, le gouvernement a considéré que l'enseignement supérieur pouvait fonctionner comme les autres marchés et que les différentes universités (ou autres types d'établissements d'enseignement supérieur) allaient adopter des stratégies de tarification différentes. Le gouvernement a même établi un modèle de base et de marge qui a retiré la partie supérieure du nombre d'étudiants actuellement admis au sein des universités et l'a recyclé sur le marché en fonction du prix. La qualité devait être attribuée en retirant les étudiants ayant obtenu la note de AAB voire plus à l'examen du A-level (équivalent du baccalauréat) du système de contrôle du nombre d'étudiants et en permettant aux universités de recruter autant d'étudiants qu'elles le souhaitaient et qu'elles pouvaient en attirer.

Quelles ont été les conséquences de ces changements ? Trois d'entre elles ont été immédiates et, pour être honnête, assez prévisibles.

Premièrement, la quasi-totalité des universités a décidé d'appliquer le tarif de 9 000 £. On note ici une analogie avec l'industrie automobile, un secteur dans lequel, à l'instar de l'enseignement supérieur, la marque et la réputation sont importantes. Même si tout le monde sait que Skoda appartient à Volkswagen, et que sous la carrosserie les voitures produites par les deux entreprises sont sensiblement identiques, le prix des Volkswagen est beaucoup plus élevé. Dans un marché basé sur la réputation comme l'est l'enseignement supérieur, il n'est pas vraiment surprenant qu'aucun Vice-chancelier digne de ce nom n'ait été prêt à admettre qu'il conduisait une Skoda.

Deuxièmement, conséquence directe du point ci-dessus, il s'est avéré plus difficile que prévu pour le gouvernement d'équilibrer le budget. Les frais d'inscription sont garantis par les prêts des pouvoirs publics qui doivent être amortis après l'obtention du diplôme (et qui représentent ensuite une part du salaire perçu par l'étudiant) ; ainsi, le tarif moyen étant plus proche de 9 000 £ (somme supérieure à ce que prévoyait le gouvernement), ses dépenses de trésorerie liées aux frais d'inscription ont été bien plus importantes.

Et troisièmement, le nombre d'étudiants inscrits en 2012 a sensiblement diminué par rapport à l'année précédente (une baisse de près de 30 000 étudiants, soit 6%). Bien que cette baisse ait pu être exacerbée par l'arrivée massive d'étudiants

déjà titulaires du A-Level en 2011 afin d'éviter la hausse des tarifs, elle était inévitable. Il est intéressant de constater que malgré cette perturbation au sein du système, il semble que les données démographiques globales des étudiants qui s'inscrivent à l'université évoluent peu. En réalité, l'année 2012 a enregistré le taux le plus élevé de demandes d'entrée à l'université parmi les étudiants issus du quintile le plus défavorisé.

Les autres conséquences du changement de politique sont à plus long terme, plus subtiles et difficiles à dissocier du glissement des plaques tectoniques auquel l'enseignement supérieur est toujours sujet. Elles existent néanmoins et affectent les trois principaux partenaires du triangle de l'ES : le gouvernement, les étudiants et les universités. Comme toujours, le problème pour le gouvernement reste l'argent. Pas simplement concernant la gestion de ses flux de trésorerie, mais également la planification à moyen terme. Actuellement, le plafond tarifaire ne tient pas compte de l'inflation qui s'y rapporte. Le tarif de 9 000 £ ne pourra pas être appliqué éternellement, et il semble donc presque inévitable qu'une autre hausse déstabilisante et spectaculaire des frais d'inscription se produise après les prochaines élections législatives.

Comme l'on peut s'en douter, le comportement des étudiants a considérablement changé avec l'introduction des nouveaux frais d'inscription. Bien qu'il soit réducteur de dire que les étudiants se comportent désormais davantage comme des consommateurs (les responsables des syndicats étudiants ou les étudiants eux-mêmes étant réticents à l'idée d'être considérés comme tels), ces derniers sont sans aucun doute plus que jamais conscients de leurs droits de consommateurs et n'ont pas peur de les faire valoir.

Les étudiants sont également bien plus au fait des débouchés que leur offre leur formation. L'employabilité est en tête de la liste des préoccupations de l'étudiant de premier cycle moyen (et de ses parents), en partie en raison du prix des études (quel retour sur investissement pour des études d'un montant de 27 000 £ ?) et en partie en raison de l'état général de l'économie.

Il apparaît aujourd'hui crucial de répondre aux nouveaux besoins des étudiants. Nous devons non seulement répondre à leurs besoins individuels sur le campus mais nous devons également leur proposer une offre de formation qu'ils jugent attrayante au premier abord. Dans le cadre du nouveau régime, il n'existe que peu voire pas de filet de sécurité pour les établissements – si vous ne pouvez pas recruter les étudiants, vous ne percevez pas de revenus. En supposant que les universités soient logiques et décident de proposer davantage de programmes dans les disciplines dites populaires, que feront-elles des départements qui ne sont plus en mesure de recruter le nombre suffisant d'étudiants pour être viables ? Envisageront-elles leur fermeture ? Des consortiums régionaux ?

La politique du gouvernement a également entraîné des effets pervers pour le secteur. Ainsi, bien que le nouveau système récompense un petit nombre d'établissements en leur permettant de recruter autant d'étudiants AAB+ qu'ils le souhaitent, et bien qu'il protège ceux qui sont à l'autre extrémité de l'échelle en basant les nombres 'clés' restants attribués aux universités sur des allocations historiques, ce nouveau système entraîne l'existence d'un vaste « noyau pressuré » d'universités historiquement renommées qui perdent de bons étudiants au

profit de celles qui occupent le haut des classements mais sont incapables de pourvoir les places en raison de la protection offerte aux établissements en bas de l'échelle. Ce noyau pressuré concerne bien plus d'universités en haut du classement que ce que l'on pourrait croire. L'an dernier, il a été calculé qu'environ 11 500 places vacantes au sein des universités du Groupe Russel n'ont pas été pourvus.

Élément encore plus fondamental, il est aujourd'hui de plus en plus difficile pour les universités de planifier. La façon dont la politique du gouvernement a été déployée jusqu'ici a été fragmentaire, de nouvelles annonces politiques étant faites régulièrement, apparemment en réponse aux conséquences imprévues des annonces précédentes. En outre, les universités ne disposent plus des éléments de base leur permettant de prendre des décisions. Bien que les procédures de recrutement en 2013 semblent suivre une trajectoire positive, on ne peut pas encore déterminer clairement si le changement d'activités en 2012/2013 est passager ou s'il s'agit du début d'une tendance. La situation devient encore plus complexe au niveau des matières enseignées.

Et ceci, selon moi, nous conduit au plus grand impact des réformes du gouvernement. Nous nous retrouvons aujourd'hui tous obligés de penser au recrutement des étudiants et à ses implications d'une façon qui nous était jusqu'ici inconnue. Les étudiants se demandent si l'ES est fait pour eux, et s'interrogent sur la matière dans laquelle ils souhaitent s'inscrire et la manière dont ils souhaitent suivre leur formation. Les universités se retrouvent obligées de réfléchir aux points suivants : comment et pourquoi font-elles les choses, comment peuvent-elles se montrer plus intelligentes en termes d'offres de formation et comment expliquer aux étudiants et à leurs défenseurs des modalités de financement de plus en plus complexes. Elles se retrouvent même obligées, oserait-on dire, de penser commercialement. Et le gouvernement est forcé de penser au financement et de se demander si, maintenant que le nid de guêpes a été dérangé, une politique générale cohérente sur l'enseignement supérieur peut être définie. Les vieilles certitudes se sont envolées. Alors qu'il faudra de nombreuses années avant que la décision du gouvernement d'augmenter les frais d'inscription ne soit pleinement comprise, nous devons tous nous adapter à la nouvelle réalité.

05 L'introduction des frais d'inscription en Suède



par **Marianne Granfelt**, Secrétaire Générale, Association of Swedish Higher Education (SUHF), Suède (Marianne.Granfelt@suhf.se)

SUHF

Introduction

Les frais d'inscription pour les étudiants non originaires de la zone UE/EEE (Espace économique européen) et de Suisse ont été introduits en Suède en 2011 au niveau du premier, deuxième et troisième cycle mais pas au niveau du doctorat.

La baisse du nombre d'étudiants provoquée par l'introduction des frais d'inscription a été importante et est considérée par beaucoup comme une grande perte pour la Suède, non seulement pour l'internationalisation de l'éducation mais pour la société dans son ensemble. Le présent article décrit le processus d'introduction des frais d'inscription, les conséquences pour les établissements d'enseignement supérieur et les mesures prises pour accroître le nombre d'étudiants étrangers.

Processus parlementaire

Dans le projet de loi 'La concurrence fondée sur la qualité'⁷ présenté en février 2010, le gouvernement suédois a suggéré l'introduction des frais d'inscription à l'automne 2011. Le projet de loi a été adopté en juin de la même année. En parallèle, des frais de dossier ont également été introduits. Le nombre d'étudiants internationaux désireux de s'inscrire dans des universités suédoises a considérablement augmenté et s'élevait à 122 000 en 2009. Un processus de longue haleine consistant à évaluer les aptitudes de ces étudiants a justifié l'introduction des frais de dossier. Avant l'introduction des frais d'inscription, environ 3% des fonds publics dédiés à l'enseignement supérieur en Suède (soit 500 millions de couronnes⁸ sur environ 18 milliards au total) étaient utilisés pour financer les étudiants non originaires de la zone UE/EEE, et ce montant était en hausse. Les nombreux aspects positifs des étudiants internationaux ont été examinés dans le projet de loi mais les Parlementaires ont néanmoins conclu que les frais d'inscription devaient être introduits en même temps que les programmes de bourses. La loi stipule « *Bien que les étudiants des pays tiers apportent de nombreux aspects positifs à l'enseignement supérieur suédois, ce n'est pas une raison suffisante pour offrir une formation gratuite payée par le contribuable sans imposer de restrictions à tous les étudiants étrangers. Les recettes fiscales de la Suède devraient couvrir en priorité les besoins éducatifs des citoyens suédois.* ».

Les programmes de bourses ont été introduits en même temps que les frais d'inscription. L'un d'entre eux (d'un montant de 30 millions de couronnes) est proposé par l'*Institut suédois* et vise les étudiants hautement qualifiés de certains pays en développement. Ces bourses couvrent à la fois les frais de subsistance et les frais d'inscription. Un second programme (d'un montant de 60 millions de couronnes) vise les étudiants hautement qualifiés des pays tiers du monde entier et ne couvre pas les frais de subsistance mais uniquement les frais d'inscription. Ces bourses sont allouées aux étudiants hautement qualifiés par les établissements d'enseignement supérieur. Le montant alloué à chaque établissement est déterminé par le nombre d'étudiants payant des frais d'inscription.

Le financement des bourses a régulièrement augmenté depuis 2011 mais est toujours considéré par beaucoup comme insuffisant (moins de 1% des fonds publics dédiés à l'enseignement supérieur). Un petit montant (5 millions de couronnes) a par ailleurs été alloué à l'*Institut suédois* pour permettre d'intensifier la commercialisation de la Suède et promouvoir le pays comme une destination d'étude.

7. Projet de loi du gouvernement, « La concurrence fondée sur la qualité – les frais d'inscription pour les étudiants étrangers » // Government Bill : Competing on the Basis of Quality – Tuition Fees for Foreign Students (prop 2009/10:65)

8. Le 14 octobre 2013, 1 million de couronnes équivaut à 154 450 \$.

ORIGINE	CATÉGORIE DES ÉTUDIANTS	NOMBRE D'ÉTUDIANTS			CHANGEMENT (%)	
		2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Total	Freemover	12 400	4 900	5 800	-60	17
	Echange	9 600	9 800	9 700	2	-1
	Total	22 000	14 700	15 400	-33	5
UE/EEE et Suisse	Freemover	1 400	1 800	2 300	30	26
	Echange	7 000	7 100	7 100	2	0
	Total	8 400	8 950	9 400	7	5
Non UE/EEE et Suisse	Freemover	7 600	1 600	1 700	-79	7
	Echange	2 700	2 700	2 500	0	-5
	Total	10 200	4 300	4 200	-58	-1
Origine inconnue	Freemover	3 400	1 500	1 700	-57	18
	Résumé	3 400	1 500	1 700	-57	18

Quelques statistiques sur le nombre d'étudiants

L'autorité suédoise en charge de l'enseignement supérieur supervise le secteur de l'enseignement supérieur en Suède et a identifié les tendances suivantes⁹.

En 2011, la baisse du nombre d'étudiants étrangers (les 'free movers' ou étudiants qui se déplacent de leur propre initiative, c'est-à-dire n'incluant pas les étudiants en échange) non originaires de la zone UE/EEE et de Suisse était de 79% (voir tableau ci-dessous ; référence en note 3). En 2012, le nombre a quelque peu augmenté. Sur les 1 600 étudiants étrangers originaires de cette zone, 1 155 ont payé des frais d'inscription, et le reste a été exempté en raison de fortes connexions avec la Suède. En 2012, le nombre d'étudiants ayant payé des frais d'inscription était de 1 374.

Le nombre total d'étudiants internationaux incluant les étudiants en échange est toujours considérable mais a baissé de 30% entre 2010 et 2012. Le nombre d'étudiants originaires de la zone UE/EEE et de Suisse ayant continué d'augmenter durant cette période, les effectifs étudiants au sein des établissements suédois sont devenus plus européens. La baisse la plus sensible liée au nombre d'étudiants étrangers hors Europe a concerné les étudiants originaires de Chine, d'Iran et du Pakistan. La baisse du nombre d'étudiants originaires de pays bénéficiant de l'aide suédoise au développement a également été conséquente en dépit des programmes de bourses. Pour le Bangladesh par exemple, le nombre d'étudiants est passé de 574 à 43.

La situation des établissements d'enseignement supérieur

Pour les établissements d'enseignement supérieur, l'introduction des frais d'inscription a présenté plusieurs nouveaux défis, comme par exemple le calcul des frais (qui devrait être basé sur la couverture intégrale des coûts) et la volonté de commercialiser leurs programmes et d'établir des relations fortes avec des étudiants potentiels. La demande de couverture intégrale des coûts et le montant relativement élevé des frais d'inscription et de subsistance en Suède posent un défi majeur en vue de poursuivre l'internationalisation du pays. Le montant maximum alloué pour l'éducation en Suède (plafond) a été revu à la baisse lorsque les frais d'inscription ont été introduits et le gouvernement a

progressivement diminué le montant alloué aux établissements ; la baisse correspondra environ au nombre d'étudiants non originaires de la zone UE/EEE en 2009, à savoir les 500 millions de couronnes mentionnés ci-dessus. Pour certains établissements, ceci a signifié une diminution drastique du budget alloué par le gouvernement et comme il n'a pas été possible d'attirer le même nombre d'étudiants payant des frais d'inscription, les conséquences ont parfois été graves pour le personnel. L'argent retiré du plafond a été utilisé en partie pour les bourses et en partie pour l'allocation des ressources basée sur l'évaluation de la qualité. L'argent a également été utilisé pour accroître le financement par étudiant dans les sciences humaines et les sciences sociales et ainsi compenser dans une certaine mesure la baisse.

Conclusion

L'introduction des frais d'inscription a eu un effet radical sur le nombre d'étudiants internationaux désireux d'étudier dans des établissements d'enseignement supérieur suédois. Les principaux partis politiques s'accordent à dire que le changement était nécessaire et qu'il est très peu probable aujourd'hui de revenir à une éducation gratuite pour tous. De nombreux acteurs, en particulier les établissements eux-mêmes mais également les employeurs, demandent des programmes de bourses plus conséquents et de meilleures opportunités pour permettre aux diplômés de rester dans le pays après la fin d'un programme de formation.

06 Les leçons de Lund : ce que les frais d'inscription ont appris à une université suédoise



par **Richard Stenelo**, Directeur international & Directeur exécutif adjoint, Division des relations extérieures, Université de Lund, Suède
(Richard.stenelo@er.lu.se)



En février 2010, le gouvernement suédois a introduit les frais d'inscription pour les étudiants non européens. La Suède s'est

9. Universitetskanslersämbetet statistisk analys 2013-09-10/6

tout à coup retrouvée en concurrence avec d'autres pays sur un marché mondial où il s'est avéré insuffisant de simplement offrir un enseignement supérieur de qualité.

Avant le Processus de Bologne, la vaste majorité des programmes proposés dans les universités suédoises était enseignée en suédois et était gratuite pour tous. Si une personne faisait suffisamment d'efforts pour apprendre la langue, pourquoi, se disait-on, ne pas lui proposer une formation gratuite et de qualité ? En règle générale, ce principe fonctionnait plutôt bien pour la Suède. Puis est arrivé le Processus de Bologne, et les universités suédoises ont lancé des milliers de programmes en anglais, exerçant ainsi une pression supplémentaire sur les contribuables suédois. Rien qu'au sein de l'Université Lund, plus de 3 000 étudiants ont postulé pour près de 2 000 nouveaux programmes de Master.

Après de longues discussions sur l'introduction des frais d'inscription, il a été convenu qu'un petit pays comme la Suède ne devait pas, ou plutôt ne pouvait pas se permettre d'assumer les frais pour un nombre d'étudiants internationaux de plus en plus important. Un projet de loi du gouvernement intitulé *'En concurrence pour la qualité – les frais d'inscription pour les étudiants internationaux'* a été adopté. La Suède attirerait désormais des talents internationaux non seulement en raison de la gratuité des études mais grâce à la qualité de l'offre d'enseignement supérieur.

Un aspect manquait néanmoins à la nouvelle stratégie – les étudiants internationaux n'évaluent pas seulement la qualité de l'éducation mais tiennent compte également de la proposition de valeur globale offerte par l'université et le pays. Le gouvernement suédois n'a pas su prendre en compte les facteurs allant au-delà de la portée des programmes d'enseignement, tels que la complexité du système national d'inscription, le peu de possibilités offertes aux étudiants de rester dans le pays et de trouver un emploi après l'obtention d'un diplôme, le manque d'opportunités en matière de bourses, le coût élevé de la vie, et ainsi de suite.

Comme la plupart des autres pays ayant introduit des frais d'inscription, la Suède a connu une baisse significative des candidatures à partir du moment où les frais d'inscription sont devenus réalité. Outre les frais d'inscription, les futurs étudiants ont dû payer des frais de dossier d'un montant de 110 euros, l'un des plus élevés au monde. Après la première année, l'inscription des étudiants hors UE/EEE dans les universités suédoises a baissé de 87%.

L'Université Lund a été de loin l'université suédoise qui a le mieux réussi à attirer des étudiants après l'introduction des frais d'inscription. Avant 2011, l'Université Lund comptait environ 6% du nombre total d'étudiants hors UE/EEE en Suède, chiffre qui est passé à 16% après l'introduction des frais d'inscription. En 2013, Lund a enregistré une hausse de 45% et seulement une baisse totale de 45%, comparativement à une baisse de 80% enregistrée au niveau national.

Quelle est alors la valeur ajoutée de la Suède ? En tant que petit pays, la Suède se doit de devenir un marché porteur pour les étudiants qui recherchent une expérience réellement unique et internationale. La Suède offre une éducation de qualité, une qualité de vie et l'une des meilleures perspectives économiques en Europe. Bien qu'il soit peu probable que la Suède rivalise avec de plus grands pays tels que les Etats-Unis, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni, le pays offre néanmoins un environnement susceptible de nourrir et de faire grandir les étudiants individuellement.

Pour pouvoir en convaincre le reste du monde, la Suède doit adopter une stratégie de commercialisation cohérente qui prenne en compte la dimension mondiale et concurrentielle du marché en vue d'attirer les talents, et doit réduire les obstacles réglementaires qui se mettent en travers des étudiants qui paient des frais d'inscription. Aujourd'hui, la Suède ne dépense que 600 000 € par an pour promouvoir le pays comme destination d'études.

La bonne nouvelle, c'est que le gouvernement suédois a tiré les leçons de certaines erreurs commises au moment de l'introduction des frais d'inscription, et plusieurs changements prendront effet l'année prochaine. Les règles de candidature et de sélection ont été radicalement modifiées, et les universités pourront désormais décider du nombre de places à attribuer aux étudiants internationaux pour un programme donné. Le montant alloué au programme de bourses national a été doublé par le gouvernement (bien que les bourses ne puissent toujours pas être établies par des universités elles-mêmes à des fins de recrutement). Par ailleurs, une loi devrait bientôt permettre aux étudiants internationaux de rester en Suède pendant un an après l'obtention de leur diplôme pour trouver du travail. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il n'existe toujours pas de stratégie nationale claire.

Un autre problème qui se pose à la Suède concerne les programmes de bourses attrayants offerts par l'Union européenne. Ils ne sont aujourd'hui pas en phase avec les réglementations européennes nationales, et tout comme le Royaume-Uni, la participation de la Suède au programme Erasmus Mundus (niveau Master) a plus ou moins cessé. Peut-être est-il temps pour l'UE de prendre en considération les frais d'inscription, ce qui pourrait aider les universités européennes à attirer des étudiants internationaux en Europe.

Heureusement pour les universités suédoises, le recrutement des étudiants payant des frais d'inscription n'est pas lié à la génération de revenus, car ces dernières ne sont pas autorisées à tirer profit de l'inscription des étudiants internationaux. Il s'agit pour les universités suédoises de préserver la qualité, de former et de préparer les étudiants suédois à un monde globalisé, et de faire en sorte que les voix du monde entier soient représentées dans chaque salle de classe. Sans stratégie globale permettant de commercialiser l'image de marque de la Suède au niveau international, cet objectif sera de plus en plus difficile à atteindre.

07 Les frais d'inscription vus par l'Université d'Afrique du Sud (UNISA)



UNISA
140 years of shaping futures

par **Phillip Bester**, **Willem du Plessis**, Directeur Budget et coût de Management, **Carel van Aardt**, Université d'Afrique du Sud – Auteur principal: [Willem du Plessis \(dpleswh@unisa.ac.za\)](mailto:dpleswh@unisa.ac.za)



L'université africaine bientôt au service de l'humanité !

Cette vision novatrice guide UNISA dans la réalisation de ses objectifs. Ces derniers sont en phase avec les priorités de développement et les initiatives mondiales des Nations Unies et de l'UNESCO dont le but est d'améliorer les résultats d'apprentissage et ainsi permettre

d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies.

Le Plan national sud-africain pour l'enseignement supérieur (NPHE 2001) définit des objectifs pour un accès plus équitable des étudiants, une meilleure qualité de l'enseignement et de la recherche, une meilleure progression des étudiants et de meilleurs taux de réussite, et tente également de mieux répondre aux besoins sociaux et économiques. On reconnaît immédiatement ici la cohérence avec des objectifs plus larges qui dépassent les frontières – l'humanité s'efforce généralement de réaliser ces objectifs. Le Livre vert du Ministère sud-africain de l'Enseignement supérieur et de la Formation (DHET) intitulé 'Post-school education and training' définit différentes stratégies de développement dont le but est de favoriser une croissance et un développement économiques qui soient profitables à tous, contribuant ainsi à réduire la pauvreté et à garantir l'amélioration des moyens de subsistance pour tous.

A l'instar de tous les autres établissements d'enseignement supérieur, UNISA est confrontée au problème économique lié aux ressources limitées à sa disposition, bien qu'il existe une demande illimitée à cet égard. Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'université, les activités qui consomment des ressources ne sont pas toutes nécessairement en phase ou optimisées en termes de productivité. Au début des années 2000, UNISA s'est lancée dans la mise en œuvre d'une méthodologie de calcul des coûts, le calcul des coûts par activité (ABC), parallèlement à la gestion par activité (ABM). Ceci a entraîné la création d'un Modèle d'allocation des ressources stratégiques (SRAM) et du modèle de tarification de UNISA actuellement en vigueur. Le SRAM permet à UNISA d'allouer des ressources aux unités qui mènent des activités répondant à sa vision, tout en retirant dans le même temps des ressources aux unités qui ne sont pas en phase avec ses objectifs, entraînant par là même des gains de productivité.

Le modèle de tarification part du postulat que l'enseignement et l'apprentissage doivent fonctionner selon un principe d'équilibre. Les sources de financement pour l'enseignement et l'apprentissage consistent en des transferts du gouvernement (subventions) et des frais d'inscription obtenus auprès des étudiants. Les dépenses engagées doivent financer des activités associées à l'offre d'enseignement et d'apprentissage, à savoir le développement, la révision, la prestation et l'évaluation des unités d'étude. Les coûts sont par ailleurs engagés pour soutenir les principales activités académiques et les activités d'aide aux étudiants qui se rapportent uniquement au processus d'enseignement et d'apprentissage.

Le modèle de tarification de UNISA, qui définit les frais d'inscription, comprend sept étapes comme indiqué ci-dessous.

Le processus débute par une analyse complète des coûts et se termine par l'approbation par le Conseil de UNISA de l'augmentation des frais d'inscription.

Schéma 1 Processus de définition des frais d'inscription de UNISA



Le cadre de financement du DHET associe les bourses à la planification nationale et institutionnelle, et alloue des subventions aux établissements d'enseignement supérieur en fonction du niveau d'enseignement (premier cycle, Licence, Master et Doctorat), réparties en quatre groupes de financement. Ces groupes se rapportent aux priorités identifiées par le Plan national de développement de l'Afrique du Sud (NDP) en termes de compétences et font des provisions pour le coût de la discipline proposée. UNISA analyse le coût des programmes d'enseignement (qui inclut un indice des prix spécifiques à UNISA), les fonds publics reçus, et impose ensuite les frais d'inscription pour atteindre l'équilibre. Une fois que les frais d'inscription sont calculés, un processus de consultation des parties prenantes a lieu afin d'obtenir des réactions sur l'acceptation des propositions de frais d'inscription dans le but de garantir l'inclusion totale. Le processus d'inclusion est ensuite soutenu par UNISA qui apporte une aide financière (sous la forme de bourses et de prêts) aux étudiants méritants qui ne peuvent pas payer les frais d'inscription.

Pour déterminer si les frais d'inscription pour la période 2005-2012 ont permis à UNISA de gagner des parts de marché tout en obtenant des revenus suffisants, le principe micro-économique du prix d'équilibre du marché a été utilisé à des fins analytiques. Le prix d'équilibre du marché est le prix des biens ou des services dans lesquels la quantité fournie est égale à la quantité demandée, entraînant ainsi l'équilibre entre l'offre et la demande. L'augmentation des frais d'inscription pratiquée par UNISA serait à un niveau d'équilibre si l'augmentation était maintenue à un niveau où la taille des effectifs étudiants reste la même. S'il devait y avoir une augmentation de la taille des effectifs étudiants (demande croissante), ceci impliquerait que l'augmentation des frais d'inscription est inférieure au prix d'équilibre du marché. À l'inverse, s'il devait y avoir une baisse de la taille des effectifs étudiants, ceci indiquerait que l'augmentation des frais d'inscription est excessive. Le schéma ci-dessous indique que durant la période 2005-2012, le nombre

d'étudiants équivalents temps plein d'UNISA est passé de 100 875 (2005) à 172 304 (2012), soit une hausse de 70,8% sur la période. En outre, durant cette période, la part d'UNISA sur la totalité du marché public de l'enseignement supérieur sud-africain est passée de 20,1% en 2005 à 27,1% en 2012. Ces chiffres indiquent clairement que l'augmentation des frais d'inscription pratiquée par UNISA est inférieure à la moyenne, entraînant ainsi des gains de part de marché importants.

Schéma 2 Nombre d'étudiants équivalents temps plein (ETP) dans l'ES public sud-africain



La stratégie de tarification appliquée par l'université a favorisé la croissance en ce qui concerne les objectifs fixés, en particulier dans les domaines de la science, de l'ingénierie et de la technologie, ainsi que la composante post-universitaire. Cette stratégie est continuellement révisée pour être en phase avec les nouveaux domaines prioritaires de l'établissement, comme par exemple des investissements importants dans le centre des sciences.

08 L'enseignement supérieur est-il un luxe en Afrique ?



par **Chris Gordon**, Directeur, Institute for Environment and Sanitation Studies, Université du Ghana (cgordon@ug.edu.gh)



Taux d'inscription et massification de l'enseignement supérieur en Afrique

L'Afrique subsaharienne enregistre le taux de participation à l'enseignement supérieur le plus faible de toutes les régions du monde. Les statistiques de la Banque mondiale sur le taux d'inscription brut à l'enseignement supérieur dans les pays africains sont à un chiffre, alors que les taux de la Malaisie et de la Corée du Sud sont respectivement de 36 et 95. 'Si vous pensez que l'éducation est chère, essayez l'ignorance' est une citation attribuée à Derek Bok. Le dicton est applicable au niveau de l'étudiant individuel, d'une université et d'un pays tout entier. Encouragées par leurs gouvernements à répondre à ce manque de participation, de nombreuses

universités africaines se sont lancées dans un programme de massification. Durant cette période de croissance explosive du nombre d'étudiants entre les années 1990 et 2000, le nombre d'étudiants a dans certains cas été décuplé. La totalité des effectifs étudiants de l'Université du Ghana est ainsi passée de 2 252 en 1967, à 8 606 en 1997 et à 29 754 en 2007.

Manque de fonds et réponses des universités

Malheureusement les gouvernements, qui avaient mis la pression sur les universités pour qu'elles augmentent leurs effectifs étudiants, n'ont pas tenu leur promesse d'accroître les subventions et d'améliorer les infrastructures, ce qui s'est traduit par une baisse du niveau universitaire et par une surexploitation des infrastructures, poussant les Vice-chanceliers à apprendre à quémander et emprunter de l'argent pour permettre à leurs établissements de rester opérationnels. Les universités se sont engagées dans le partage des coûts, en sollicitant l'aide d'autres parties prenantes (les étudiants et leurs tuteurs) pour les soutenir sur le plan financier. L'imposition de frais d'inscription et/ou de frais d'utilisation autorisant l'accès aux infrastructures universitaires a été la méthode la plus courante. Elle a permis d'accumuler des 'fonds générés au niveau interne' que les universités ont utilisés pour combler les déficits de financement. Ce sont précisément ces frais d'inscription qui ont alimenté la controverse.

L'idée fautive liée à l'augmentation massive des frais d'inscription dans les universités publiques

On considère généralement que les frais d'inscription augmentent d'année en année, imposant des charges supplémentaires à l'étudiant, mais cette augmentation est-elle réelle ? Une analyse des chiffres de l'Université du Ghana portant sur le groupe le plus important, c'est-à-dire les 'étudiants de première année en sciences humaines' payant à la fois le 'tarif régulier' et le 'plein tarif'¹⁰, est édifiante une fois les taux de change pris en compte. Tous les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous ont été convertis en dollars au taux moyen appliqué durant l'année.

Année	Etudiants tarif régulier (R) en \$	Etudiants plein tarif (F) en \$	Ratio de R:F
2013	370	1,114	3.01
2012	276	1,043	3.77
2011	270	1,048	3.88
2010	225	1,117	4.95
2009	236	1,274	5.31
2008	235	1,305	5.73
2007	255	1,428	5.61
2006	306	1,674	5.47

10. Note explicative : différence entre les étudiants payant le 'tarif régulier' et les étudiants payant 'le plein tarif' – Chaque année, le National Council for Tertiary Education (NCTE) estime le coût de formation d'un étudiant au sein d'une université (pour le calcul des allocations budgétaires du gouvernement concernant les subventions dédiées aux universités). Ce coût correspond au 'plein tarif' et le terme est trompeur. Le 'tarif régulier' payé par les étudiants correspond aux 'frais d'utilisation des infrastructures universitaires' (AFUF). A titre d'exemple : en 2011 le tarif régulier AFUF était de 65 \$ tandis que le plein tarif déterminé par le NCTE était de 750 \$. Cependant, le coût de formation réel d'un étudiant dépassait largement 2 000 \$

Ces dernières années, le 'tarif régulier' était inférieur à l'année de base 2006 ; l'augmentation de 2013 était principalement due à un paiement unique des étudiants pour les infrastructures. Le ratio entre le 'plein tarif' et le 'tarif régulier' a en fait diminué au fil des années et est passé de 1: 5.47 à 1: 3.01. Clairement, étant donné l'inflation à deux chiffres à laquelle font face la plupart des pays africains, les tarifs imposés par l'Université du Ghana sont en réalité inférieurs à ce qu'ils devraient être. Cette analyse n'est d'aucune consolation pour ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, car même ces tarifs sont au-dessus de leurs moyens.

Permettre l'accès grâce aux prêts étudiants et à l'aide publique

On considère traditionnellement qu'en imposant des frais d'inscription, des étudiants 'brillants mais dans le besoin' n'auront pas la chance de suivre une formation universitaire. Qu'un étudiant soit brillant ou pas, qu'il soit ou non dans le besoin, le coût de sa formation est réel et doit être financé d'une manière ou d'une autre. Une possibilité réside dans les prêts étudiants ; en 1971, le Ghana a introduit un système de prêts étudiants qui a été révisé en 1975, 1986 et 1989, et plusieurs fois depuis, et qui s'est traduit à chaque fois par des taux de défaut de paiement élevés. Ceci s'explique en partie par la manière dont les systèmes ont été établis ; dans les pays développés, les prêts étudiants sont flexibles. Les étudiants britanniques et américains doivent rembourser des intérêts de 4,4-4,5% ; au Ghana, les intérêts sont de 12%.

Le coût réel de l'éducation

Les universités ne se rendent pas service en ne rendant pas public le coût réel des activités jusqu'à l'obtention du diplôme. En agissant de la sorte, une impression erronée, selon laquelle les frais d'inscription couvrent l'ensemble des coûts et non une petite partie (2 à 5% dans certaines universités par le passé) est créée dans l'esprit des étudiants, des parents et du gouvernement. L'utilisation du terme 'plein tarif' par les universités donne une fausse image aux étudiants et aux parents. Une structure tarifaire transparente et réelle par programme (ex : la chimie coûte plus cher que les mathématiques) obligerait également les universités à examiner leurs systèmes et à les rendre plus efficaces.

Les frais d'inscription sont ici pour rester, nous devons l'accepter, et nous devons trouver le bon équilibre entre l'obligation de dispenser une formation universitaire de qualité et réputée sur le plan international et l'obligation de produire suffisamment de capacités humaines au service du développement dans le cadre d'une baisse drastique des aides allouées par les gouvernements. C'est précisément cet équilibre qui hante les rêves des Vice-Chanceliers sur tout le continent.

09 Perspectives sur les frais d'inscription, les prêts étudiants et le financement de l'enseignement supérieur en Thaïlande



par **Prof Pornchai Mongkhonvanit**, Président, Université de Siam, Thaïlande, et **Yhing Sawheny**, Assistante du Président, Université de Siam (Pornchai@siam.edu)



Nous considérons généralement que l'enseignement supérieur est un bien public qui profite au développement économique en repoussant les frontières de la connaissance, en contribuant à utiliser la technologie dans des applications pratiques, et en produisant une main d'œuvre qualifiée dont le pays a besoin. Il entraîne également des avantages pour les individus en améliorant les perspectives professionnelles et les salaires, en favorisant entre autres les connaissances générales, l'ouverture au monde et la citoyenneté mondiale. Les gouvernements doivent également prendre des décisions économiques pour déterminer comment utiliser le financement en vue d'améliorer l'enseignement primaire et secondaire, apprendre à lire à davantage de personnes, ainsi que des décisions concernant le financement d'autres activités telles que l'irrigation, les transports et la communication. Les frais d'inscription deviennent un instrument qui permet le financement de l'enseignement supérieur au profit des individus et de la société au sens large. Il devient alors important de se poser la question suivante : comment les frais d'inscription devraient-ils être imposés et quel type de mécanismes financiers devrait être mis en place pour garantir l'accès à tous ?

En Thaïlande, l'une des économies les plus dynamiques de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-est), connaissant un taux de chômage de moins de 2%, le taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur au sein du groupe d'âge 18-22 ans a doublé au cours des dix dernières années, passant de 22% à 40%. Le taux de participation à l'enseignement supérieur est l'un des plus élevés d'Asie orientale, juste derrière le Japon et devant la Malaisie et Hong Kong, qui ont tous deux un revenu par habitant plus élevé.

L'Université Chulalongkorn a été la première université créée en Thaïlande, il y a près d'un siècle. L'université a d'abord adopté une approche élitiste dont le principal objectif était de former des hauts fonctionnaires pour diriger le pays. Depuis, l'enseignement supérieur thaïlandais a connu des développements remarquables. Il existe aujourd'hui 103 établissements publics et 72 établissements privés, pour un total de plus de 2 millions d'étudiants. Le secteur de l'enseignement supérieur thaïlandais a délaissé son approche élitiste au profit d'une formation favorisant le développement social et économique du plus grand nombre.

Il existe différents types d'établissements d'enseignement supérieur en Thaïlande :

- Universités publiques traditionnelles
- Universités Rajabhat (anciens Collèges en charge de la formation des enseignants)
- Universités Rajamangala (ancien Collèges spécialisés dans la formation professionnelle)

- Universités publiques autonomes
- Universités ouvertes
- Collèges communautaires
- Collèges, Instituts et Universités privés.

Les frais d'inscription varient entre ces groupes d'établissements ; les universités privées appliquent généralement les tarifs les plus élevés et les universités ouvertes les tarifs les moins élevés.

Près de 70% du budget de fonctionnement des universités publiques proviennent d'une subvention directe du gouvernement. Par ailleurs, il existe des programmes à temps partiel, des programmes destinés aux adultes, des programmes complémentaires, des programmes internationaux, et des programmes spécifiques dispensés dans les universités publiques qui imposent des frais d'inscription plus élevés pour couvrir l'ensemble des coûts de fonctionnement. Ces programmes représentent près de 20% des programmes des universités publiques (les universités Rajabhat représentent le pourcentage le plus élevé). Ils peuvent également être perçus comme une source additionnelle de revenus pour les établissements publics, ce qui se traduit par des revenus supplétifs pour le personnel.

Contrairement aux autres pays de la région, dont la Malaisie, les Philippines, l'Indonésie et le Japon, moins de 20% de la totalité des effectifs étudiants en Thaïlande étudient dans des établissements d'enseignement supérieur privés. Les raisons sont multiples : le fait notamment que les universités privées imposent des frais d'inscription 3 ou 4 fois supérieurs aux établissements publics ; le fait que de nombreuses universités publiques aient été établies des décennies avant les universités privées et qu'elles soient bien plus connues ; et le fait également qu'une restriction juridique actuellement en vigueur interdise la propriété étrangère des établissements d'enseignement supérieur.

Afin de promouvoir l'accessibilité à l'enseignement supérieur, le gouvernement thaïlandais a mis en place le Fonds dédié aux prêts étudiants (SLF) pour tous les types d'établissements d'enseignement supérieur depuis 1996. Il existe actuellement deux types de prêts : les prêts SLF destinés aux familles à faible revenu qui vivent avec moins de 200 000 bahts par an (soit 6 425 \$). Ces prêts couvrent à la fois les frais d'inscription et les frais de subsistance. Le second est le prêt étudiant remboursable en fonction des revenus (ICL), qui permet aux étudiants d'étudier dans des disciplines spécifiques requises pour le développement national, avec une forte demande en termes d'emplois, telles que les sciences de la santé, l'ingénierie, la science et la technologie et le tourisme. Les prêts ICL, qui couvrent les frais d'inscription, sont alloués aux étudiants indépendamment des revenus de leurs familles. Dans le cadre du SLF, les emprunteurs doivent commencer à rembourser leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme, indépendamment de leur niveau de revenus, et le taux d'intérêt annuel est de 1%. Dans le cadre de l'ICL, les étudiants doivent commencer à rembourser leur dette lorsque leur niveau de revenus est supérieur à 16 000 bahts par mois, à travers le système fiscal, et le taux d'intérêt annuel est également de 1%. Durant les 10 premières années de fonctionnement, les régimes SLF et ICL ont octroyé des prêts à plus de 2,6 millions

d'étudiants pour un montant d'environ 200 milliards de bahts (6,43 milliards \$).

Avec la combinaison d'investissements privés, de subventions publiques et d'autres types de subventions, ainsi que deux types de régimes de prêts étudiants, le financement de l'enseignement supérieur en Thaïlande permet de rendre l'enseignement supérieur accessible au plus grand nombre.

À l'heure actuelle, avec un taux de participation du groupe d'âge 18-22 ans supérieur à 40%, la Thaïlande est l'un des pays les plus performants de l'ANASE en termes d'accessibilité à l'enseignement supérieur. De par la diversité des types d'établissements, la qualité de l'enseignement est continuellement améliorée et contrôlée, et l'enseignement supérieur privé et international est également bien soutenu. L'enseignement supérieur thaïlandais a ainsi le potentiel d'être l'un des moteurs importants de la croissance économique, et une pépinière d'idées contribuant à l'essor de la région prometteuse de l'ANASE.

References:

1. *Financing Higher Education and Economic Development in East Asia*, publié par Shiro Armstrong et Bruce Chapman (Edition © 2011 ANU E Press) <http://epress.anu.edu.au/wp-content/uploads/2011/11/preliminary2.pdf>
2. *Thai Higher Education: Policy and Issues*, by the Office of the Commission on Higher Education of Thailand, <http://inter.mua.go.th/main2/files/file/Policy&Issue/OHEC%20Policy&IssueThai%20Higher%20Education%20PolicyIssue.pdf>
3. *Higher Education Finance and Cost-Sharing in Thailand* (actualisé le 4/5/2010), par la Graduate School of Education, University of Buffalo, The State University of New York http://gse.buffalo.edu/org/inthigheredfinance/files/Country_Profiles/Asia/Thailand.pdf
4. *Strategies for Financing Higher Education: The Case of Thailand*, par Somkiat Tangkitvanich et Areeya Manasboonpheapool (Thailand Development Research Institute) (actualisé en 2009) <http://epress.anu.edu.au/apps/bookworm/view/Financing+Higher+Education+and+Economic+Development+in+East+Asia/7301/Text/ch09.html>

Annexes

Tableau 1 Types d'établissements d'enseignement supérieur

Types d'établissements	Nombre d'établissements	Nombre d'étudiants
Total Etablissements publics	103	1 796 839
Total Etablissements privés	72	273 016
Total	175	2 069 855

Source: www.info.mua.go.th/information/index.php

Tableau 2 Frais d'inscription annuels des EES thaïlandais en (\$)

TYPES D'ÉTABLISSEMENTS	PROGRAMMES	FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS EN \$		
		Minimum	Maximum	Median
Etablissements publics				
Université publique traditionnelle	Science et Technologie	147	1224	387
	Sciences sociales	152	578	291
Université autonome	Science et Technologie	546	1343	673
	Sciences de la santé	701	728	710
	Sciences sociales	546	658	651
Université ouverte	Science et Technologie	47	994	99
	Sciences de la santé	93	106	99
	Sciences sociales	46	96	82
Etablissements privés				
Université privée	Science et Technologie	731	2571	1684
	Sciences de la santé	1302	4583	1766
	Sciences sociales	568	1907	1072
Collège privé	Science et Technologie	1079	2028	1376
	Sciences de la santé	1398	1979	1580
	Social Sciences	523	1547	972

Source: Weesakul et al. (2003)

10 Comment avons-nous réalisé notre première étude comparative sur les frais d'inscription au niveau mondial ?



par **Nicole Brigg**, Directrice, Affaires internationales, Griffith University, QLD 4111, Queensland, Australia (n.brigg@griffith.edu.au)



On attend généralement de toute grande entreprise qui vend des produits ou des services sur un marché mondial qu'elle consacre un temps et une énergie considérables afin de répondre scientifiquement à la question centrale de savoir comment fixer le prix de ses biens/services. Les universités représentent une exception intéressante dans la mesure où la tarification semble être influencée par une série de facteurs incluant les frais d'inscription des étudiants nationaux, les frais d'inscription imposés par les concurrents locaux, les preuves historiques justifiant l'orientation future des marchés, les réactions en réponse aux changements liés aux visas, les événements internationaux et autres facteurs de ce type. En réalité, la fixation des frais d'inscription pour les étudiants internationaux n'a pas été un processus scientifique.

Dans la mesure où les étudiants ont de plus en plus de possibilités d'accéder à une éducation internationale, la question du prix devient de plus en plus importante. D'autres facteurs comme le coût de la vie, les classements des universités, les programmes spécialisés, les droits du travail, la sécurité et les voies de migration ont également leur importance. En réalité,

chaque étudiant prend une décision en tenant compte d'une combinaison de facteurs qui répond à ses objectifs personnels.

Comment alors adopter une approche plus scientifique en matière de tarification ? Depuis de nombreuses années, l'Université Griffith, basée dans le Queensland en Australie, est une destination très populaire pour les étudiants internationaux. Disposant de campus basés sur la Gold Coast australienne et la ville fluviale de Brisbane, et forte de son expertise historique en matière de pratiques commerciales durables, de sciences environnementales et d'études asiatiques, l'université est réputée en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Le personnel international de Griffith était d'avis que l'université était bien positionnée sur tous les marchés en termes de coûts et représentait un bon rapport/qualité prix. Mais comment le démontrer aux responsables de manière structurée et documentée en évitant d'utiliser un ensemble de tableaux basés sur des observations glanées sur Internet ?

Illuminate Consulting avait travaillé avec Griffith par le passé et avait fait valoir son expertise dans l'analyse des métadonnées. Nous leur avons fait donc part de notre problème et l'étude comparative a débuté ! Le choix des 25 établissements à travers le monde a constitué la partie amusante du processus. Nous avons un éventail d'établissements comparables en Nouvelle-Zélande, au Canada, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, ainsi que plusieurs universités asiatiques clés. Bien que cette étude initiale ait examiné un éventail très large de programmes de premier, deuxième et troisième cycles, nous limiterons notre champ d'action à un nombre bien plus restreint de programmes de qualité dans de futures études. Sur les conseils du Directeur général d'Illuminate, Dan Guhr, nous avons convenu d'examiner le coût total des diplômés sans se limiter uniquement aux frais d'inscription, d'analyser également les frais de subsistance et de prendre en compte les calculs d'un programme développé par Guhr à cet effet (SMILE).

L'étude a représenté un travail considérable en ce qui concerne la collecte, l'harmonisation et l'analyse des données, et Griffith a obtenu bien plus que ce qu'elle imaginait au départ. Nous avons désormais un portrait précis, développé à travers l'utilisation de méthodes de recherche solides et rigoureuses, de la situation de notre université au niveau mondial. Nos frais d'inscription se sont révélés très compétitifs par rapport aux autres universités australiennes et raisonnables par rapport à notre échantillon mondial. L'étude a souligné le coût de la vie élevé auquel l'Australie est confrontée depuis que le dollar australien a atteint la parité avec le dollar américain. Cette donnée n'est pas plaisante à observer, mais elle offre à nos responsables la possibilité d'observer leurs frais d'inscription associés aux frais de subsistance – afin d'obtenir le coût total des diplômes du point de vue des étudiants. Il s'agit là d'une donnée précieuse qui permet de mener une réflexion sur les frais d'inscription.

Ceci nous a également poussés à réfléchir sur l'expérience que nous offrons à nos étudiants et à envisager ce que nous pourrions faire pour maintenir la valeur constante du coût d'une formation à l'Université Griffith.

L'étude n'a pas été tenue secrète et a fait l'objet de présentations lors de la Conférence de l'EAIE organisée à Istanbul en septembre et lors de l'AIEC tenue à Canberra en octobre. Griffith est membre d'une association collégiale d'universités connue sous le nom d'*Innovative Research Universities* (IRU - <http://iru.edu.au>). En tant que groupe, l'IRU demande actuellement le renouvellement de l'étude pour 2014, et l'intérêt à son égard ne cesse de croître.

L'étude comparative sur les frais d'inscription vient compléter un ensemble vraiment excellent de données qui sont désormais mises à la disposition des universités australiennes, dont le *Baromètre des étudiants internationaux* d'I-Graduate, et l'étude comparative annuelle de l'Australian International Director's Forum dirigée par Alan Olsen. Nous disposons désormais d'éléments scientifiques sur les critères de gestion d'un Bureau international en Australie, l'expérience de nos étudiants internationaux dans le cadre d'une comparaison nationale et mondiale, et la valeur de nos frais d'inscription et du coût total lié à l'obtention d'un diplôme.

Pour plus de détails concernant l'étude comparative sur les frais d'inscription, incluant la méthodologie et certains résultats observés, veuillez lire l'article de Dan Guhr et Nelson Furtado, *Illuminate*, figurant dans le présent numéro d'AIU Horizons.

➔ LA BASE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES DISPONIBLE EN LIGNE: <http://hedbib.iau-aiu.net>

HEDBIB propose toute une série d'articles complémentaires sur la question des frais d'inscription.

Merci de nous transmettre les données bibliographiques que vous souhaitez y voir intégrées.

Contact: asudic@iau-aiu.net

HEDBIB

International Bibliographic Database on Higher Education



LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET SES IMPACTS

AFRIQUE

UGANDA

Les universités appelées à harmoniser les frais d'inscription – En Afrique de l'Est, les universités sont appelées à harmoniser les frais d'inscription imposés aux étudiants dans les états de la Communauté d'Afrique de l'Est. Les parties prenantes de 96 universités, faisant partie de l'Inter- University Council of East Africa (IUCEA), organiseront des consultations afin d'ouvrir la voie à la mise en œuvre de la politique pour laquelle l'IUCEA fait campagne depuis deux ans.

📌 Par Dear Jeanne, Daily Monitor, 2 avril 2013, www.monitor.co.ug/News/National/EAC-root-for-same-tuition/-/688334/1736480/-/wa5ii5/-/index.html

ASIE-PACIFIQUE

CORÉE

Les meilleures universités privées envisagent d'augmenter les frais d'inscription au mépris de l'engagement du Président – Les meilleures universités privées du pays, Yonsei et Korea, vont augmenter leurs frais d'inscription malgré l'engagement du Président de réduire de moitié les frais d'inscription des étudiants de collèges en élargissant les programmes de bourses publiques. L'Université Yonsei a récemment informé les représentants étudiants qu'elle envisageait d'augmenter ses frais d'inscription annuels de 2,4% cette année, alors que l'Université de Corée envisage une hausse de 4%. Les deux universités doivent négocier avec les représentants étudiants en vue de fixer les frais d'inscription.

📌 Par Na Jeong-ju, The Korea National, 30 janvier 2013, www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2013/01/181_129745.html

PHILIPPINES

Des groupes de jeunes demandent à la Haute Cour de faire cesser l'augmentation des frais d'inscription – Une requête a été déposée devant la Cour Suprême (CS) par plusieurs groupes de jeunes pour faire cesser l'augmentation des frais d'inscription dans 354 établissements d'enseignement tertiaire à travers le pays. Dans la requête déposée par les groupes, il a été demandé à la Haute Cour de déclarer invalide la hausse des frais d'inscription et d'autres frais récemment approuvée car cette hausse ne rentre pas dans le cadre d'une «réglementation et d'une supervision raisonnables».

📌 Par Benjamin B. Pulta, The Daily Tribune, 30 mai 2013, www.tribune.net.ph/index.php/metro-section/item/14717-youth-groups-ask-high-court-to-stop-tuition-increases-in-354-tertiary-schools

Les collèges et les universités ne peuvent plus appliquer la politique «pas d'autorisation, pas d'examen» – La Commission pour l'enseignement supérieur (CHED) a demandé à l'ensemble des 1 800 établissements d'enseignement supérieur (EES) du pays de s'assurer que les étudiants à faibles revenus aient accès à une aide financière s'ils ne sont pas en mesure de respecter la date limite de paiement des frais d'inscription. Il a également été demandé aux universités de promouvoir les programmes qui répondent aux besoins économiques des étudiants tels que le développement de coopératives étudiantes, la mise en place de projets d'entrepreneuriat et générateurs de revenus, et la promotion des économies.

📌 Par Dona Z. Pazzibugan, Inquirer News, 28 avril 2013, <http://newsinfo.inquirer.net/398907/no-permit-no-exam-policy-scrapped-ched>

À TRAVERS LE MONDE – UNE VARIÉTÉ DE RÉFÉRENCES DE LA PRESSE INTERNATIONALE

EUROPE

ARMÉNIE

Les Arméniens entendent lutter contre la hausse des frais d'inscription

– Cinq universités arméniennes ont augmenté les frais d'inscription imposés à leurs étudiants, a déclaré un membre du Conseil public d'Arménie. Par exemple, l'Armenian State University of Economics a augmenté ses frais d'inscription de 100 000 à 150 000 drams, et le Yerevan Komitas State Conservatory de 200 000 drams. En réponse à ces augmentations, des réunions entre des directeurs d'universités et des Conseils étudiants sont actuellement organisées, et un ensemble de mesures supplémentaires sera présenté au gouvernement.

In News.am, 27 juillet 2013 <http://news.am/eng/print/164458.html>

ALLEMAGNE

Après 10 ans, les frais d'inscription appliqués dans le pays seront bientôt supprimés

– les frais d'inscription, qui sont autorisés par la loi seulement depuis 2005, sont restés résolument faibles à hauteur de 1 000 € par an (845 £). Aujourd'hui, le pays est en train de les abandonner. À l'avenir, les nouveaux étudiants inscrits paieront uniquement une 'contribution semestrielle' en vue de couvrir les coûts d'administration, d'aider les organismes de soutien aux étudiants et, dans certains cas, de payer les titres de transport local.

Par Frances Mehan – Schmidt, Times Higher Education, 23 mai 2013, www.timeshighereducation.co.uk/news/unbridled-success-germanys-fee-foes-claim-victory/2003928.article

ROYAUME-UNI – ECOSSE

Les universités écossaises offrent davantage de places universitaires aux étudiants anglais qui paient des frais d'inscription

– au début de l'année académique 2013-2014, les établissements écossais offraient plus de 1 000 places à des étudiants anglais, gallois et nord-irlandais, qui devaient payer 9 000 £ par an de frais d'inscription. Cependant, les étudiants écossais qui ne paient pas de frais d'inscription pour suivre des études de premier cycle, ont seulement pu postuler pour 326 programmes dans leurs établissements d'origine.

Par Sam Marsen et Josie Ensor, The Telegraph, 4 septembre 2013 www.telegraph.co.uk/education/universityeducation/10287447/Greedy-Scottish-universities-offer-more-clearing-places-to-fee-paying-English-students.html

MOYEN-ORIENT

EMIRATS ARABES UNIS (EAU)

Un gel de la hausse des prix et l'application de réductions sont le seul espoir pour les étudiants issus de familles à faible revenu

– Un gel des frais d'inscription et l'application de réductions pour les familles à faible revenu sont le seul espoir pour les étudiants qui considèrent que le coût des études supérieures est trop élevé pour eux. Dans la mesure où les frais d'inscription appliqués par les établissements d'enseignement supérieur des EAU augmentent chaque année, les étudiants estiment qu'il devient de plus en plus difficile d'assumer les frais d'inscription et les autres coûts imposés par les universités. En réponse à cette situation, l'Université Abu Dhabi (ADU) a gelé ses frais d'inscription cette année. Les étudiants 'méritants' se voient également offrir des réductions et des bourses d'études, et des

aides financières sont accordées aux étudiants obtenant les meilleurs résultats.

Par Sara Sabry, gulfnews.com, 2 septembre 2013, <http://gulfnews.com/news/gulf/uae/education/uae-rising-university-fees-keep-some-students-on-the-edge-1.1226609>

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA

Les frais d'inscription à l'université atteignent des niveaux record au Canada

– Un rapport du Centre canadien de politiques alternatives indique que les frais d'inscription, ajustés en fonction de l'inflation, étaient de 2 243 \$ en 1990-1991 à l'échelle nationale, et devraient atteindre 6 842 \$ en 2016-2017. Le Canada occupe le 5^{ème} rang des frais d'inscription les plus élevés dans l'OCDE après le Chili, les Etats-Unis, la Corée et le Japon.

Par Marlene Habib, CBC News, 11 septembre 2013, www.cbc.ca/news/canada/university-tuition-rising-to-record-levels-in-canada-1.1699103

L'Ontario limite la hausse des frais d'inscription – Au sein du nouveau cadre mis en place, la hausse des frais d'inscription sera plafonnée à une moyenne de 3% pour les quatre prochaines années. Auparavant, les collèges et les universités étaient autorisés à augmenter leurs frais d'inscription d'une moyenne de 5%. La différence signifie que le montant des frais d'inscription moyens annuels appliqués par une université de l'Ontario dépassera la barre des 8 000 \$.

The Canadian Press, 28 mars 2013, www.cbc.ca/news/canada/toronto/ontario-lowers-cap-on-tuition-fee-increases-1.1310368

ÉTATS-UNIS

Les leaders de l'enseignement supérieur dans l'Etat de Louisiane redéfinissent la lutte contre les frais d'inscription

– La quasi-totalité des administrateurs d'EES dans l'Etat de Louisiane considère que c'est une bonne idée pour la Législature de Louisiane de ne plus être en charge de l'établissement des frais d'inscription mais de confier cette tâche aux établissements. Conscient que cette idée sera contestée au niveau politique, certains universitaires de premier plan de l'Etat de Louisiane a déclaré que la communauté de l'enseignement supérieur de Louisiane devait suspendre cette lutte et s'orienter vers une autre direction.

Par Koran Addo, the Advocate, 6 octobre 2013, <http://theadvocate.com/home/7157291-125/higher-ed-leaders-rethinking-fight>

Les collèges publics pourraient geler les frais d'inscription en échange d'un plus grand soutien des contribuables – Une proposition de gel des frais d'inscription place le Nebraska au même niveau qu'un nombre croissant d'universités et de collèges publics qui ont promis de ne pas augmenter leurs frais d'inscription s'ils pouvaient obtenir davantage de soutien des contribuables. Les systèmes des universités publiques dans l'Iowa, le Minnesota, le Montana, le New Hampshire et l'Etat de Washington ont explicitement proposé de geler les frais d'inscription pour la prochaine année scolaire si les législatures de leurs Etats allouent plus d'argent en 2013-2014 et au-delà.

Par Leslie Reed, World Herald Bureau, 17 janvier 2013, www.omaha.com/article/20130117/NEWS/701179916



PROJET DE L'UNESCO EN BIOÉTHIQUE OUVERT

Vous souhaitez participer à un projet de l'UNESCO ? N'hésitez pas à lire ce qui suit:

Formation à la bioéthique au 21^e siècle – une approche universelle

par **Irakli Khodeli**, Equipe Bioéthique, Secteur des sciences humaines et sociales, UNESCO, Paris (i.khodeli@unesco.org)

**BIOETHICS
CORE
CURRICULUM**



Dans le cours de formation pour les professeurs d'éthique, il est difficile de distinguer le formateur de l'étudiant ; tout le monde pose des questions mais personne ne semble connaître la réponse exacte. Mais un observateur attentif saura reconnaître les trois formateurs expérimentés en bioéthique qui conduisent les discussions et suggèrent

des moyens efficaces de transmettre à leurs étudiants des principes éthiques complexes et leurs applications. C'est bien l'idée centrale du cours ; contrairement à la physique, à la chimie voire même aux études juridiques, en éthique, très peu de questions appellent des réponses définitives. D'où le besoin d'enseigner cette matière différemment, à travers une pédagogie interactive qui incite à penser et trouver les réponses à des dilemmes éthiques complexes en utilisant le cadre éthique universel, comme une carte.

Depuis son lancement en 2006, le cours a réuni des professeurs d'éthique actuels et futurs travaillant dans des universités et centres de formation à Belgrade (Serbie), Bratislava (Slovaquie), Bucarest (Roumanie), Baku (Azerbaïdjan), Dubrovnik (Croatie), Minsk (Biélorussie), Nairobi (Kenya), Riyad (Arabie Saoudite), Vilnius (Lituanie), et Windhoek (Namibie). La formation conçue et organisée par l'UNESCO et accueillie par des établissements d'enseignement supérieur dans différentes régions du monde, s'éloigne sensiblement du paradigme d'enseignement conventionnel dans lequel un enseignant transmet des informations à des étudiants dans un échange à sens unique. À l'inverse, les participants se mettent dans la peau de leurs formateurs, s'engageant avec leurs pairs dans un environnement pédagogique virtuel qui les oblige à utiliser les techniques d'enseignement nouvellement acquises et ainsi guider les autres à travers le labyrinthe complexe des dilemmes bioéthiques.

À l'UNESCO, nous considérons que la formation à la bioéthique devrait faire partie intégrante de la croissance économique du futur basée sur la connaissance. La science au

21^e siècle continuera de changer la façon dont nous vivons à un rythme exponentiel. La profusion rapide des connaissances dans tous les domaines, en particulier dans les sciences de la vie et les sciences biologiques, repousse constamment les limites de ce que nous *pouvons faire*. Cependant, la science n'a pas d'orientation éthique inhérente et ne répond pas à la question de ce que nous *devrions faire*. 'Nous, les peuples des Nations Unies' avons la responsabilité de maintenir un cadre éthique international solide qui, pour reprendre les mots de la Charte des Nations Unies, oriente la science et son application pour 'favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande'.

Mais comment atteindre cet objectif ? À l'UNESCO, la réponse réside dans la création de normes internationales ou l'établissement d'un cadre éthique universel et dans le renforcement des capacités, aidant ainsi les gouvernements à traduire ce cadre par des pratiques et des politiques nationales.

À première vue, un consensus international sur des principes éthiques universels, souvent considérés comme des concepts culturels, ne semble pas de l'ordre du possible. Et pourtant, l'UNESCO a précisément donné vie à ce type d'accords, tels que la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'Homme, adoptée avec enthousiasme par la Conférence Générale de l'UNESCO en 2005. La Déclaration incarne un ensemble de principes bioéthiques définis et convenus par 191 Etats Membres de l'UNESCO après un processus d'élaboration et de consultation intense impliquant des experts indépendants et gouvernementaux de toutes les régions du monde. Cet ensemble de principes bioéthiques offre une plateforme internationale commune à travers laquelle la bioéthique peut être introduite et renforcée dans chaque Etat Membre.

Le Cours de base de bioéthique de l'UNESCO, qui introduit les principes bioéthiques inscrits dans la Déclaration aux étudiants universitaires, est flexible à la fois sur le plan structurel et thématique. En termes de structure, il représente un cours de base de 30 heures qui peut être introduit comme un cours facultatif ou servir de base pour développer un programme plus approfondi, en ajoutant des heures en fonction des besoins. Sur le plan thématique, le cours n'impose pas de modèle particulier ou de vue spécifique sur la bioéthique, mais articule les principes éthiques qui sont partagés par les experts scientifiques, les responsables politiques et les professionnels de la santé issus de divers milieux culturels, historiques et religieux.

Les étudiants en médecine représentent le principal groupe cible du cours de base. Cependant, il est important de noter que l'enseignement de la bioéthique est également introduit dans d'autres programmes de formation, tels que la formation en soins infirmiers, les sciences des soins de santé, les études

AUX EES DU MONDE ENTIER

dentaires et la santé publique, ainsi que le droit, la philosophie et les sciences sociales. Le cours de base est une ressource éducative adapté à tous ces domaines de la connaissance.

À ce jour, le cours de base a été adopté et intégré dans différents domaines de l'éducation dans de nombreuses universités du monde entier, et est disponible dans de multiples langues, dont l'anglais, le français, l'arabe, le russe, le turc et le japonais.

L'UNESCO a joué un rôle de pionnier dans la bioéthique mondiale en créant le Programme de bioéthique au sein de son Secrétariat en 1993, établissant un organisme d'experts indépendants unique (le Comité international de bioéthique), adoptant plusieurs instruments normatifs internationaux dans le domaine et ciblant ses efforts sur le renforcement des capacités de ses Etats Membres pour répondre aux dilemmes bioéthiques pertinents. Actuellement, l'équipe de bioéthique, dirigée par Dafna Feinholz (email: d.feinholz@unesco.org; tel: +33 1 45 68 49 94) au sein du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, est en charge de la mise en œuvre du programme de l'UNESCO dans ce domaine.

➡ Si votre université souhaite collaborer avec l'UNESCO pour introduire le cours de base de bioéthique dans ses programmes académiques, organiser la formation pour les professeurs d'éthique, ou envisager toute autre initiative pour promouvoir la formation à la bioéthique, veuillez contacter notre collègue Irakli Khodeli à la Section de bioéthique de l'UNESCO
 Email: i.khodeli@unesco.org – tél: +33 1 45 68 44 33.

➡ FAITES CONNAÎTRE VOS PROJETS ET INITIATIVES

Portez vos programmes, projets et autres activités à l'attention d'une plus large communauté de l'enseignement supérieur par le biais de *AIU Horizons* !

Pour publier dans AIU Horizons, merci de contacter : r.hudson@iau-aiu.net



NOUVEAU SERVICE DE LAIU

ACCORD DE PARTENARIAT GAJ/AIU

Global
 Academy
 Jobs.COM

L'AIU est heureuse d'annoncer la signature d'un nouveau partenariat avec **Global Academy Jobs (GAJ)** – www.globalacademyjobs.com, un service de recrutement académique qui permet à l'Association d'offrir un nouveau service de qualité à ses Membres institutionnels à jour de leurs cotisations.

Global Academy Jobs offre des prix hautement préférentiels aux Membres de l'AIU qui souhaitent utiliser le tableau d'affichage pour y annoncer les postes ouverts au recrutement et autres services offerts sur le portail GAJ. La mission sociale de GAJ est de soutenir la recherche et la collaboration académiques dans le domaine des défis contemporains majeurs, grâce en partie à ce partenariat avec l'AIU.

Prenez part à cette initiative :

1. Inscrivez-vous : vérifiez que votre université est bien inscrite auprès de GAJ.
 Contact: IAU@globalacademyjobs.com.

2. Publiez vos annonces en ligne : téléchargez vos offres de postes sur GAJ dès à présent.

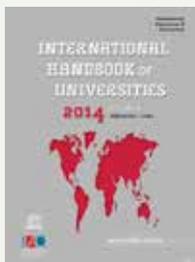
3. Faites connaître cette initiative : GAJ contacte régulièrement le milieu académique pour faire part des possibilités de coopération et d'offre de développement des talents. Aidez-nous à renforcer cette initiative en diffusant cette annonce à travers vos réseaux (merci de copier GAJ en utilisant l'adresse suivante : talentdevelopment@globalacademyjobs.com)

Pour commencer, veuillez contacter IAU@globalacademyjobs.com et n'oubliez pas de préciser que vous êtes Membre de l'AIU.



NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'AIU

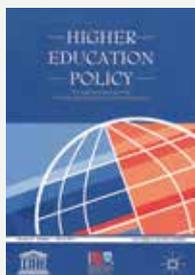
INTERNATIONAL HANDBOOK OF UNIVERSITIES



L'édition 2014 du 'Handbook' contient des informations sur plus de 18.000 établissements de niveau universitaire ainsi que sur les systèmes d'éducation de plus de 180 pays. Les

commandes doivent être placées chez nos éditeurs, Palgrave Macmillan UK ou Macmillan US pour les Amériques. Chaque achat offre un accès mono-utilisateur à la Base de données mondiales sur l'enseignement supérieur en ligne, valable le temps d'une année après la date de publication. Les Membres de l'AIU bénéficient d'un rabais de 50% sur toutes les commandes. Contact: b.inglisian@iau-aiu.net

HIGHER EDUCATION POLICY (HEP) HEP 26/3, SEPTEMBRE 2013



Le numéro de septembre de *Higher Education Policy (HEP)* propose des articles qui se penchent sur les différentes métaphores utilisées pour les étudiants, les examens d'entrée aux EES chinois, la réforme allemande des diplômes de Licence et de Master, et l'internationalisation comme un moyen d'augmenter la qualité en Lituanie.

ARTICLES GRATUITEMENT DISPONIBLES EN LIGNE

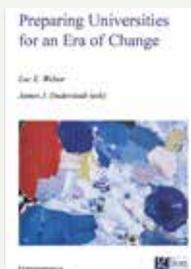
Decembre 2013 offrira une édition special de HEP intitulée *From the Vaults: Revisiting, Revising and Reflecting on Higher Education Policy Research*. Elle célèbre les 25 ans de la revue trimestrielle de l'Association. Nous sommes heureux d'annoncer que l'article d'introduction *Higher Education Policy: The Evolution of a Journal Revisited* par Jeroen Huisman, Editeur de HEP, est maintenant disponible en ligne gratuitement sur www.palgrave-journals.com/hep/index.html.

NEW IN HEDBIB

Les éditions d'octobre et novembre 2013 de New in HEDBIB fournissent les références de 135 monographies, articles de périodiques et rapport sur les réformes de l'enseignement supérieur de par le monde. Ces documents, récemment ajoutés à la Base de Données sur l'Enseignement supérieur dans le monde (HEDBIB) sont classés par l'AIU selon leur thème et leur région d'une part puis selon leur thème uniquement. Contact: a.sudic@iau-aiu.net

PREPARING UNIVERSITIES FOR AN ERA OF CHANGE

Luc E. Weber (Rector Emeritus, University of Geneva, and Former IAU Board Member), James J. Duderstadt (Eds.) - London; Paris; Geneva: Economica, 2014 - 280 p. (Glion Colloquium Series, no. 8) ISBN 978-2-7178-6586-8



Ce livre étudie le potentiel des universités de recherche à répondre aux défis posés par les changements économiques, technologiques, sociaux et politiques profonds. Il s'appuie

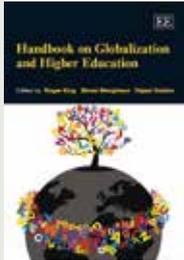
sur les débats qui ont eu lieu lors de l'IXe Colloque de Glion, qui s'est tenu en 2013. Les auteurs, Recteurs et présidents d'universités du monde entier, débattent non seulement de la manière dont les universités de recherche répondent et s'adaptent aux défis majeurs mais également de la manière dont de nouveaux curricula, de nouvelles expériences estudiantines, de nouveaux paradigmes de recherches, d'engagement social, d'alliances internationales permettent de répondre au mieux à ces défis. Outre les universités de recherche dans les pays industrialisés, les articles présentent également les spécificités et expériences liées à la création d'universités de recherche dans des pays en rapide développement tels le Brésil et l'Asie.





De l'analyse à l'action

par **Gilles Breton**, École supérieure d'affaires internationales et publiques, Université d'Ottawa, Canada
(Gilles.Breton@uottawa.ca)



De ces débats qui font rage présentement dans le monde de l'enseignement supérieur et qui vont du financement, de la privatisation et de la commercialisation des universités, à la nouvelle importance accordée à la recherche universitaire dans la nouvelle économie du savoir, en passant par l'impact des nouvelles technologies

sur les activités d'enseignement, je continue de penser que l'internationalisation de l'enseignement supérieur représente un élément central de tous ces débats qui se résument à la redéfinition de la mission des universités en ce début de 21^e siècle. De même, je suis toujours convaincu que la notion d'acteur-réflexif, c'est-à-dire celui qui mobilise des savoirs pour structurer son action, est encore ce qui définit le mieux le travail des responsables de l'action internationale dans les établissements d'enseignement supérieur.

Partant de ce double constat, je ne saurais trop insister sur l'importance de lire attentivement l'ouvrage *Handbook on Globalization and Higher Education** qui, bien qu'édité en 2011, ne me semble pas avoir reçu toute l'attention qu'il mérite. On n'y trouvera pas le manuel habituel des meilleures pratiques ou les conseils d'usage en matière d'internationalisation. Il s'agit à mon avis de l'ouvrage d'analyse de la mondialisation supérieure, le plus brillant et le plus éclairant à avoir été publié au cours des 10 dernières années. Il se dégage de l'ensemble des 29 textes qu'on y retrouve une compréhension renouvelée de la mondialisation de l'enseignement supérieur et de ses principales composantes tel que les stratégies nationales et institutionnelles qui émergent, le rôle et les contributions des grandes organisations internationales, une analyse comparée des politiques publiques en enseignement supérieur, les enjeux du développement et les inégalités d'accès à l'université, la définition même de l'université – une institution globale? – une typologie des économies de la connaissance, ainsi que 11 études de cas qui couvrent toutes les grandes aires géographiques de la planète.

Il faut souligner la contribution de Simon Marginson qui nous offre dans cet ouvrage deux de ses textes les plus aboutis. Il nous propose une analyse à deux niveaux de l'importance accrue de la mondialisation dans l'enseignement supérieur. À l'examen des pratiques instituant mises de l'avant par les acteurs, il dresse à un deuxième niveau

un tableau des imaginaires globaux qui accompagnent et structurent les actions et stratégies de ces différents intervenants. Il identifie trois imaginaires, à savoir, celui du marché global, de la compétition par le statut, et celui des réseaux de la science ouverte (knowledge and open source knowledge), dont il nous offre une analyse détaillée des apports et limites de chacun sur le terrain.

Les textes sont regroupés en trois parties, Générique, Études de cas et une dernière, la Gouvernance globale d'une importance majeure parce qu'elle aborde une composante de la mondialisation universitaire qui tend à être négligée. Si par leurs actions internationales, les différents acteurs sont à mettre en place un espace mondialisé de l'espace de l'enseignement supérieur, la question de la gouvernance de ce dit espace va devoir être abordée sérieusement. À moins de vouloir laisser le marché ou les organisations internationales réguler et gouverner cet espace, les universités doivent inscrire dans leur réflexion stratégique la question de leur rôle et de leur contribution à la mise en place d'une gouvernance globale de l'enseignement supérieur. Le monde dans lequel nous vivons ne se gouverne plus seulement selon les bonnes vieilles logiques étatiques bi ou multilatérales et westphaliennes mais bien plus selon des logiques multisectorielles et multi-niveaux où l'on retrouve l'ensemble des acteurs présents sur un enjeu spécifique : Etats, ONG, organisations internationales, acteurs de terrain, mouvements sociaux, etc. La mondialisation de l'enseignement supérieure est suffisamment étendue et intense pour que la question se pose de savoir 'comment vont se définir et être mises en place les règles collectives de gestion de ce nouvel espace mondialisé?'. Et quelles stratégies les universités, qui après tout, sont un des principaux acteurs de cette mondialisation, doivent-elles élaborer sur cet enjeu de la gouvernance? Ce n'est pas le moindre des mérites de cet ouvrage que d'avoir abordé cette épineuse question.

Ce livre ne s'adresse pas qu'aux professeurs d'université intéressés par la mondialisation universitaire. Il s'adresse aussi à tous les intervenants et acteurs de l'éducation internationale. Bref, à tous ceux qui contribuent par leur action à créer cet espace global de l'enseignement supérieur qui par leur travail réussissent à traduire une idée, une analyse en projet et programme d'action sur le terrain. Cet ouvrage contient suffisamment d'analyses et de propositions susceptibles d'alimenter l'innovation internationale, ce passage de l'analyse à l'action, un peu à l'image de ce qu'on appelle en science et technologie, la transformation de l'invention en innovation.

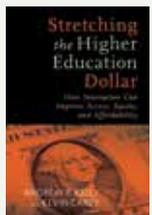
* King, R., Marginson, S., Naidoo, R., eds, *Handbook on Globalization and Higher Education*, Edward Elgar publishing Limited, Cheltenham, UK, 2011, 541pp.



LISTE ANNOTÉE D'UNE SÉLECTION DE PUBLICATIONS

STRETCHING THE HIGHER EDUCATION DOLLAR

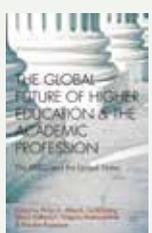
Andrew P. Kelly, Kevin Carey, Eds. – Cambridge, Mass.: Harvard Education Press, 2013. – 260 p. ISBN 978-1-61250-594-7



Face à la hausse des frais d'inscription et à la baisse des fonds publics, comment l'enseignement supérieur peut-il produire un plus grand nombre de diplômés tout en réduisant simultanément les coûts ? Ciblé sur les Etats-Unis, les onze études contenues dans ce livre décrivent les approches et les obstacles à la maîtrise des coûts pour les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les implications pour la politique d'Etat et la politique fédérale. Les thèmes abordés comprennent les stratégies efficaces permettant de réallouer les ressources et ainsi accroître l'efficacité, les opportunités offertes par les programmes d'enseignement de masse ouverts et en ligne (MOOC), et des idées pour envisager des parcours universitaires à faible coût.

THE GLOBAL FUTURE OF HIGHER EDUCATION AND THE ACADEMIC PROFESSION: THE BRICS AND THE UNITED STATES

Philip G. Altbach, Gregory Androushchak, Yaroslav Kuzminov, Maria Yudkevich, Liz Reisberg, Eds. – Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2013 – 206 p. – ISBN 978-0-230-36978-8



Cet ouvrage porte sur les pays émergents du BRICS (Brésil, Russie, Inde et Chine) et analyse le métier d'universi-

taire, en particulier les salaires et les contrats. Les pays du BRICS sont décrits comme des systèmes universitaires de transition et présentent une variété d'approches concernant les carrières universitaires. Trois pays (Brésil, Chine et Inde) connaissent une expansion rapide et tentent parallèlement de créer des universités de recherche de classe mondiale. Les auteurs analysent également comment le personnel académique est désigné et promu. Ils concluent que bien que les pays du BRICS puissent être des puissances économiques émergentes au niveau mondial, leurs systèmes universitaires sont toujours confrontés à des défis considérables.

THE RISE OF DATA IN EDUCATION SYSTEMS: COLLECTION, VISUALIZATION AND USE

Martin Lawn, Ed. – Oxford: Symposium Books, 2013. – 160 p. (Comparative Histories of Education) ISBN 978-1-873927-32-8

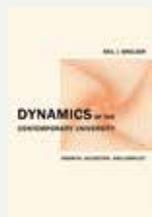


Ce recueil d'articles rédigés par des historiens de l'éducation en Allemagne, en Suède, au Mexique, en Argentine, au Royaume-Uni, en France et aux Etats-Unis, porte sur les données relatives à l'éducation dans l'enseignement primaire et secondaire. Le livre démontre comment les données sur l'éducation, présentées jusqu'ici dans des rapports locaux ou nationaux, sont progressivement devenues des représentations publiques de l'éducation. Le rôle joué par les agences nationales et internationales telles que l'UNESCO dans le déve-

loppement des données quantitatives est analysé. Les auteurs examinent comment ces données gagnent en influence dans les systèmes éducatifs et comment le flux de données est devenu un outil de gouvernance puissant dans le domaine de l'éducation.

DYNAMICS OF THE CONTEMPORARY UNIVERSITY: GROWTH, ACCRETION AND CONFLICT

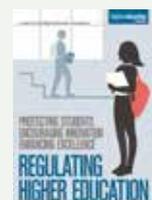
Neil J. Smelser – Berkeley: University of California Press, 2013. – 139 p. ISBN 978-0-520-520-27581-2



Ce livre est une version élargie des cours dispensés par l'auteur à l'Université de Californie, Berkeley, sur les évolutions de l'enseignement supérieur. Le cœur de sa théorie est que l'enseignement supérieur aux Etats-Unis est caractérisé par un accroissement structurel. Les universités ajoutent progressivement des fonctions, des structures et des groupes d'intérêt à mesure qu'elles se développent, sans en supprimer en parallèle, entraînant ainsi des structures de plus en plus complexes. Les ramifications de ce principe dans la solidification des disciplines et des départements académiques, les rôles des enseignants, la communauté académique et la gouvernance, sont examinées. Enfin, l'auteur analyse un certain nombre de tendances et de défis actuels, tels que la diminution de l'aide publique, l'importance accrue de l'internationalisation dans l'enseignement supérieur, la croissance des établissements à but lucratif, et la hausse du nombre d'enseignants à temps plein et à temps partiel.

REGULATING HIGHER EDUCATION: PROTECTING STUDENTS, ENCOURAGING INNOVATION, ENHANCING EXCELLENCE

Higher Education Commission – London: HEC, 2013. – 74 p.



Ce rapport examine la réglementation de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni et souligne l'apparition d'une nouvelle architecture réglementaire pluraliste. Le rapport est le résultat des travaux de recherche, des collectes de preuves et de l'engagement aux côtés des universités, des organismes de réglementation, des universitaires, des chefs d'entreprise, des étudiants, et des conseillers gouvernementaux. www.policyconnect.org.uk/hec/research/new-report-regulating-higher-education

GLOBAL UNIVERSITY RANKINGS AND THEIR IMPACT: REPORT II / LES CLASSEMENTS MONDIAUX D'UNIVERSITÉS ET LEURS IMPACTS

European University Association [EUA] – Brussels: EUA, 2013. – 86 p. – ISBN 978-9-078-99741-2



Ce rapport fait suite au premier rapport de l'EUA sur les classements mondiaux des universités, publié en 2011. Il examine les nouvelles évolutions significatives dans le domaine des classements internationaux, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Le volume croissant d'informations compilées sur les universités et la nouvelle gamme de produits renforcent également l'influence des prestataires chargés d'établir les classe-

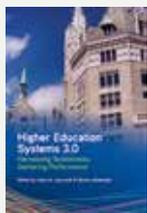
RECUES PAR L'AIU

Source: HEDBIB, base de données bibliographiques gérée par l'AIU – <http://hedbib.iau-aiu.net/>

ments et l'impact potentiel des classements, notamment sur les politiques publiques. Les évolutions présentées dans le rapport soulignent le besoin pour tous les acteurs de réfléchir dans quelle mesure les classements mondiaux ne préoccupent plus seulement un petit nombre d'établissements élitistes mais sont devenus une réalité pour un éventail beaucoup plus large d'universités qui cherchent à figurer ou à améliorer leur position dans les classements.

HIGHER EDUCATION SYSTEMS 3.0: HARNESSING SYSTEMNESS, DELIVERING PERFORMANCE

Jason Lane, Bruce Johnstone – Albany: State University of New York Press, 2013 – 323 p. (Critical Issues in Higher Education) ISBN 978-1-4384-4978-4



Les systèmes d'enseignement supérieur multi-campus et leur rôle dans l'amélioration des communautés et leurs économies sont analysés dans ce livre. Les articles sont rédigés par des universitaires et des leaders de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis. Une dimension centrale des systèmes d'enseignement supérieur actuels est appelée 'systemness', la coordination des efforts consentis par de multiples établissements pour faire en sorte que les actions entreprises collectivement soient moins coûteuses, plus performantes et aient un plus grand impact que des actions similaires conduites par des établissements individuels. Les défis liés à cette innovation (autonomie, financement, évolution des contextes nationaux) sont décrits, et les nouveaux rôles des systèmes dans les

affaires académiques, les stratégies d'internationalisation et l'engagement public, sont examinés.

DEVELOPING COUNTRIES IN THE E-LEARNING ERA / LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT À L'ÈRE DE L'E-LEARNING

UNESCO International Institute for Educational Planning [IIEP] – Paris: UNESCO-IIEP, 2013. – 97 p.



Cette publication, destinée aux planificateurs et aux administrateurs de l'éducation, examine certaines façons dont les pays en développement, en particulier l'Afrique, peuvent bénéficier de l'enseignement à distance. L'introduction des technologies numériques et de l'e-learning dans l'enseignement à distance est examinée, et le livre propose également une analyse des récentes tendances et des conditions économiques résultant de l'accès accru et de la réduction des barrières tarifaires liées aux TIC dans les pays en développement. L'ouvrage porte une attention particulière à la qualité, à la productivité et à la maîtrise des coûts dans l'enseignement supérieur.

www.unesco.org/ulis/cgi-bin/ulis.pl?catno=218002&set=525BFAD4_0_99&gp=1&lin=1&ll=1

THE BOLOGNA PROCESS: ITS IMPACT IN EUROPE AND BEYOND

UNESCO International Institute for Educational Planning [IIEP] – Paris: UNESCO-IIEP, 2013 – 91 p. (Fundamentals of Educational Planning, 97)

Cette publication décrit l'évolution du Processus de Bologne, en examinant comment il a vu le jour et les



étapes importantes franchies au cours des dix dernières années. L'ouvrage propose un examen critique de la mise en œuvre de ses principales politiques, telles que les structures de diplômes et les systèmes d'assurance qualité comparables, et évalue son impact sur l'augmentation de la mobilité étudiante, l'élargissement de la participation à l'enseignement supérieur, et le développement de l'apprentissage tout au long de la vie.

www.unesco.org/ulis/cgi-bin/ulis.pl?catno=220649&set=525BFC87_2_214&gp=1&lin=1&ll=1

THE UNIVERSITY IN THE AGE OF GLOBALIZATION: RANKINGS, RESOURCES AND REFORMS

Wojciech Bienkowski, Josef C. Brada, Gordon Stanley, Eds. - Basingstoke, New York: Palgrave Macmillan, 2012. - 258 p. ISBN 978-0-230-36400-4



Ce livre regroupe des contributions d'experts internationaux sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur, abordant notamment les classements internationaux des universités et les questions de financement et d'autonomie, et les améliorations nécessaires pour encourager la promotion et la commercialisation de la recherche universitaire. Le livre porte une attention particulière au système d'enseignement supérieur aux Etats-Unis, et sa position dans les classements. Ces universités et leurs expériences sont comparées aux systèmes d'enseignement su-

périeur dans les économies en transition d'Europe orientale, telles que la Pologne et la République Tchèque, qui illustrent les problèmes rencontrés par les pays à revenu intermédiaire en termes de financement, les conséquences sociales et économiques des mauvais classements, et les possibilités de réforme.

THE EVALUATIVE STATE, INSTITUTIONAL AUTONOMY AND RE-ENGINEERING HIGHER EDUCATION IN WESTERN EUROPE: THE PRINCE AND HIS PLEASURE

Guy Neave - Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2012 – 248 p. (Issues in Higher Education) ISBN 978-0-230-34803-5



Ce livre présente un cadre de réflexion alternatif sur les changements survenus au sein des systèmes d'enseignement supérieur d'Europe Occidentale au cours des vingt-cinq dernières années. Le livre décrit les évolutions profondes de la relation entre l'enseignement supérieur, le gouvernement et la société et l'impact de ces évolutions sur les rapports de force aux niveaux interne et institutionnel. L'étude s'appuie sur deux concepts de base – l'importance croissante de l'évaluation et les changements de signification et de définition de l'autonomie institutionnelle et positionnelle – et décrit comment l'autonomie a évolué ; jusqu'ici intrinsèque à l'enseignement supérieur, elle est progressivement devenue un instrument politique. Les données et les études de cas examinent le rôle de l'importance croissante de l'évaluation au RU, en France, aux Pays-Bas, en Espagne et au Portugal.



Janvier 2014

- 09-10** *Université de Lisbonne, Lisbonne, Portugal*
The Seventh World Universities Forum
www.ontheuniversity.com/the-conference
-
- 19-20** *Dubai, Émirats Arabes Unis*
2nd Dubai International Conference in Higher Education on Sustaining Success through Innovation
<http://dubai.isp.msu.edu/conference>
-
- 23-24** *Université Dokuz Eylül, Izmir, Turquie*
Seventh EUA-CDE Workshop on Outcomes of Doctoral Education – Mindset, Research, Competences
www.eua.be/eua-cde-izmir.aspx

Février 2014

- 10-12** *École polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse*
EMOOCs 2014 – 2nd MOOC European Stakeholders Summit
www.emoocs2014.eu
-
- 10-14** *La Havane, Cuba*
Universidad 2014 – 9th International Higher Education Congress on Por una universidad socialmente responsable
www.congresouniversidad.cu
-
- 16-19** *Washington, États-Unis*
Association of International Education Administrators' Annual Conference on Universalizing Global Learning in the 21st-Century Academy
www.aieaworld.org/2014-conference

Mars 2014

- 08-11** *San Diego, États-Unis*
ACE 96th Annual Meeting, Seizing Opportunity
www.acenet.edu
-
- 10-11** *Jamia Millia Islamia New Delhi, Inde*
International Education Conference 2014 on Education as a Right across the Levels: Challenges, Opportunities and Strategies
<http://jmi.ac.in/iec2014>
-
- 17-18** *Harvard University, Cambridge, États-Unis*
21st Century Academic Forum Conference
www.21caf.org/conferences.html
-
- 19-21** *Universidad Científica del Perú, Iquitos, Pérou*
IAU 2014 International Conference on Blending Higher Education and Traditional Knowledge for Sustainable Development
www.iau-aiu.net – contact: e.boisfer@iau-aiu.net
-
- 20-22** *Université de Technologie de Chypre, Chypre et Université Falmouth, Cornwall, Royaume Uni, Paphos, Chypre*
IHE 2014 – 1st International Conference on The Use of iPads in Higher Education
<http://ipadsinhe.org>
-
- 20** *Londres, Royaume-Uni*
Universities UK, International Higher Education Forum 2014, on Recruiting and retaining students: fundamental tools for international strategy
www.universitiesuk.ac.uk

Avril 2014

- 02-03** *Université d'Aberystwyth, Aberystwyth, Royaume-Uni*
Future Directions Conference 2014 on Global Graduates: Enabling Flexible Learning
www.heacademy.ac.uk/wales/future-directions



Avril 2014

- 03-04** *Université Libre de Bruxelles (ULB), Bruxelles, Belgique*
Conférence annuelle 2014 de l'EUA, sur Changing Landscapes in Learning and Teaching
www.eua.be/eua-brussels.aspx
-
- 10-11** *Middlesex University and the UK Council for Graduate Education, Cardiff, Royaume-Uni*
4th International Conference on Professional Doctorates
www.ukcge.ac.uk/main/events

Juin 2014

- 09-13** *Lima, Pérou*
XV Encuentro internacional Virtual Educa Perú 2014
<http://virtualeduca.org/encuentros/peru>
-
- 10-13** *Toronto, Canada*
2014 Global Internship Conference
www.globalinternshipconference.org
-
- 21-26** *Carlsberg City Area Copenhagen, Danemark*
ESOF 2014 (Euroscience Open Forum)
<http://esof2014.org> – esof2014@fi.dk

Septembre 2014

- 16-19** *Prague, République Tchèque*
26th Annual EAIE Conference on Stepping into a new era
www.eaie.org/home/conference/prague.html

Novembre 2014

- 10-12** *Aichi-Nagoya, Japon*
Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable
www.unesco.org/new/en/unesco-world-conference-on-esd-2014/
-
- 23-27** *Adélaïde, Australie*
LiHE'2014 – 12th International Symposium on Learning to Research – Researching to Learn
www.lihe.info/future-events/lihe14-adelaide-nov-23-27-2014

Ce calendrier ne vous présente qu'une sélection des événements listés dans le **Calendrier général** que l'AIU propose en ligne (www.iau-aiu.net/fr/content/calendrier-général).
 Pour proposer d'autres événements à mettre en ligne merci d'écrire à iau@iau-aiu.net.

////////////////////////////////////

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITÉS – AIU / BUREAU INTERNATIONAL DES UNIVERSITÉS. AU SERVICE DES MEMBRES INSTITUTIONNELS ET ORGANISATIONNELS ET LA COMMUNAUTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS SON ENSEMBLE, L'AIU OFFRE UN FORUM DESTINÉ À CRÉER UNE COMMUNAUTÉ MONDIALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. ELLE VISE À PROMOUVOIR L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS, D'EXPÉRIENCES ET D'IDÉES, TOUT EN CONTRIBUANT PAR LA RECHERCHE, PAR LES PUBLICATIONS ET LES RÉUNIONS À FAIRE PROGRESSER LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

AIU HORIZONS – Eva Egron-Polak, Secrétaire-générale et Directrice exécutive /// Rédactrice en chef : Hilligje van't Land, dr. ès Lettres, Directrice, Adhésions et développement des programmes /// Assistants de rédaction : Ross Hudson et Elodie Boisfer, Chargés de programmes

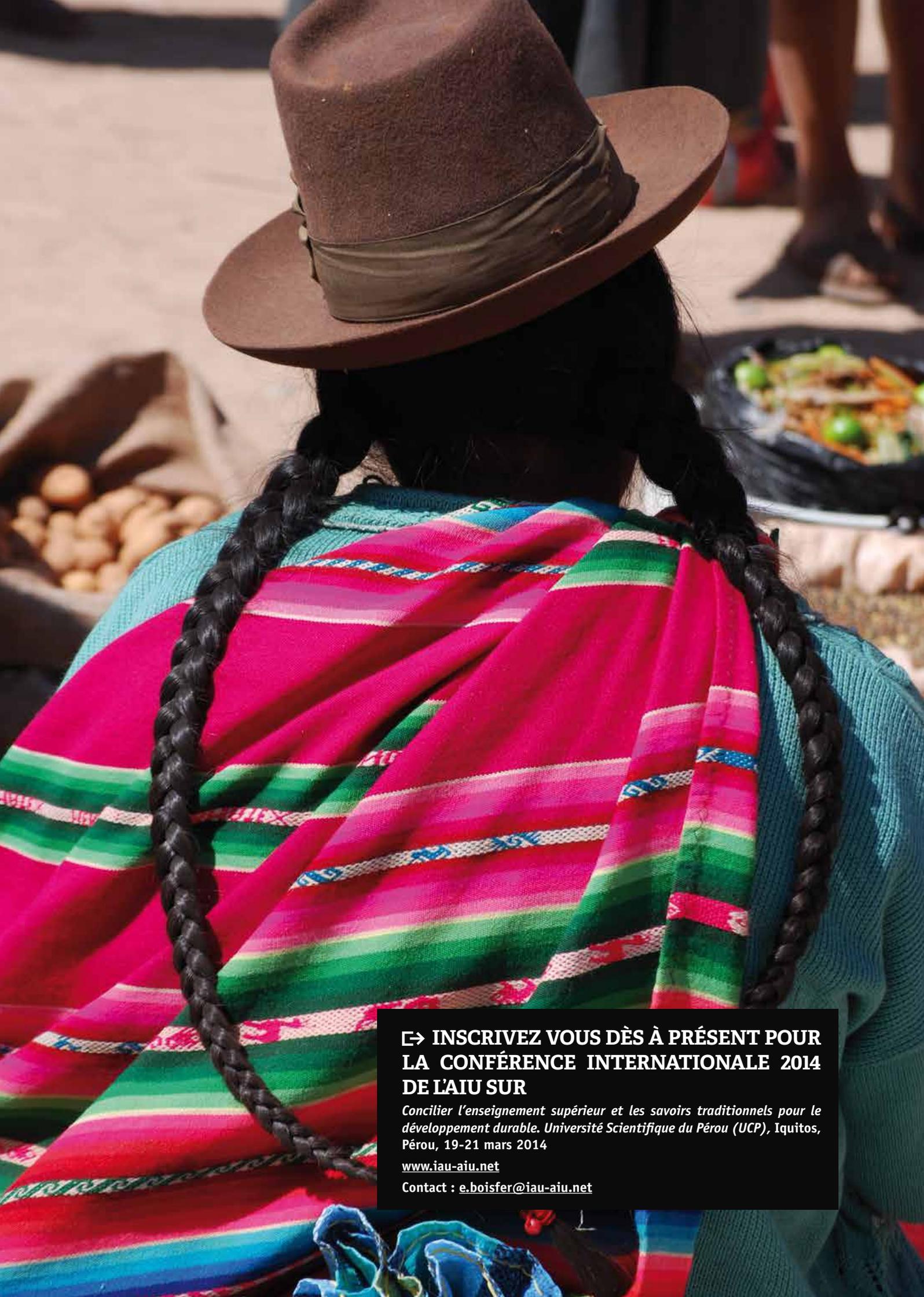
Traductions vers le français : François Agati /// Imprimeur : SEP, Nîmes, France /// Graphisme : Maro Haas
 ISSN version imprimée : 1815-5588 / ISSN version internet : 2076-3654

AIU Maison de l'UNESCO, 1, rue Miollis – F-75732, Paris cedex 15 – France Tel : + 33 1 45 68 48 00 – Fax : + 33 1 47 34 76 05
 Adresses électroniques : iau@iau-aiu.net – Site Internet : www.iau-aiu.net/fr

AIU Horizons est également disponible en ligne : www.iau-aiu.net/association/fre/a_newsletter.html (en formats PDF et WORD)
 Ce document est imprimé sur un papier 100% recyclé certifié par les labels Blaue Engel, Nordic Ecolabel et Ecolabel européen.







**↳ INSCRIVEZ VOUS DÈS À PRÉSENT POUR
LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE 2014
DE L'AIU SUR**

*Concilier l'enseignement supérieur et les savoirs traditionnels pour le
développement durable. Université Scientifique du Pérou (UCP), Iquitos,
Pérou, 19-21 mars 2014*

www.iau-aiu.net

Contact : e.boisfer@iau-aiu.net